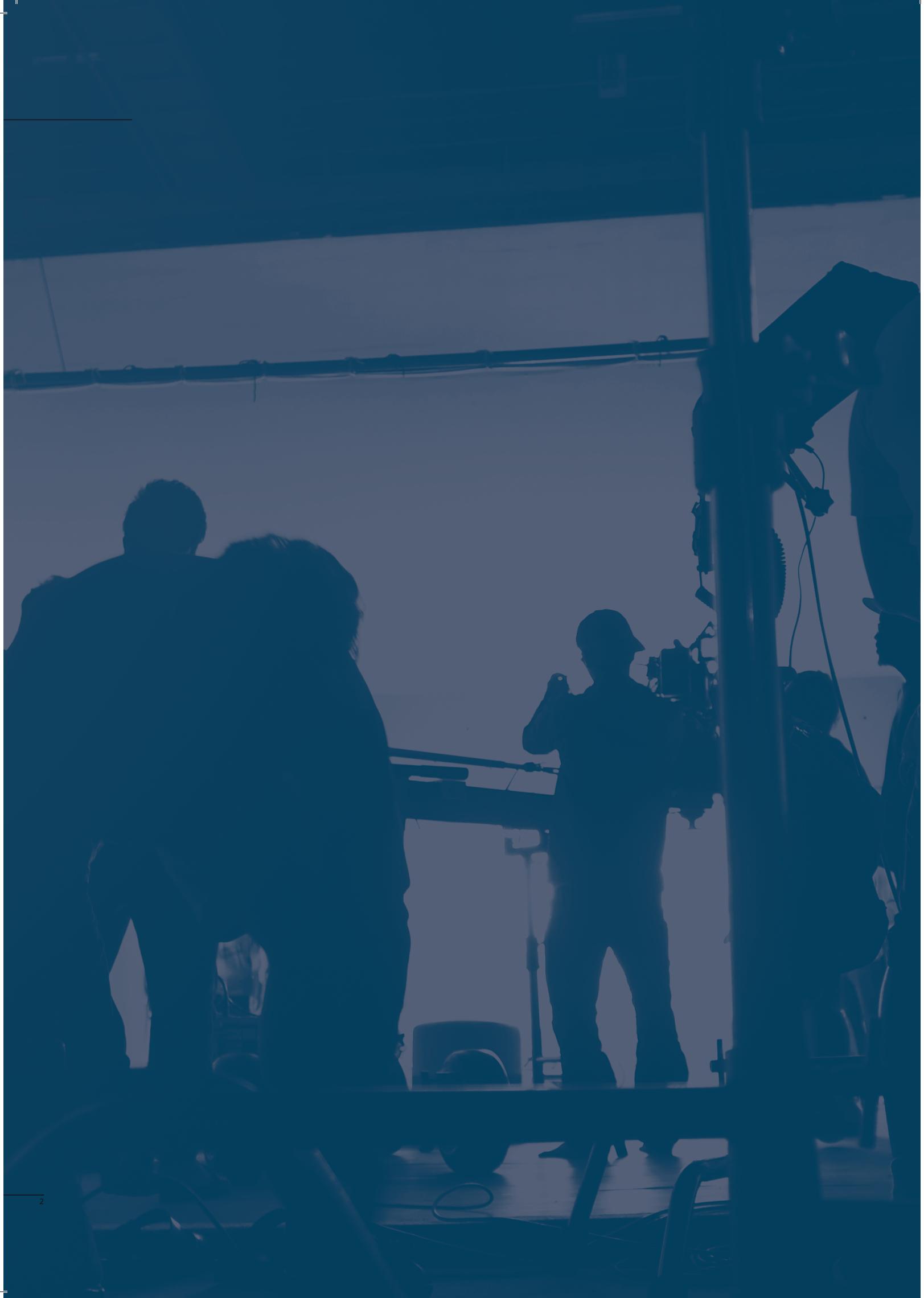


ÉTUDE DU MARCHÉ AUDIOVISUEL ET CINÉMATOGRAPHIQUE

DE NOUVELLE-CALÉDONIE

Juillet 2022



ÉTUDE DU MARCHÉ AUDIOVISUEL ET CINÉMATOGRAPHIQUE DE NOUVELLE-CALÉDONIE

SOMMAIRE

PRÉAMBULE	4
SYNTHÈSE	5
1. PANORAMA DE LA FILIÈRE AUDIOVISUELLE EN NOUVELLE-CALÉDONIE	
A. ETAT DES LIEUX	6
a. Une grande diversité d'activités et de métiers	6
b. Une grande diversité de programmes	8
c. Typologie du secteur calédonien	9
d. Des organisations professionnelles structurées	12
e. Des diffuseurs impliqués mais aux moyens limités	13
f. Un soutien indispensable des pouvoirs publics	15
g. Évolution de la filière	20
B. UN SECTEUR PORTEUR POUR LA NC	21
a. Un modèle économique basé sur la production locale	21
b. Une filière à retombées multiples	22
c. Une place significative dans l'économie du pays	23
C. FORCES ET FAIBLESSES	24
Forces et faiblesses de la filière calédonienne en matière de productions et co-productions locales	
2. L'EXEMPLE DES OUTRE-MER : DES NIVEAUX TRÈS DIFFÉRENTS	
a. Les spécificités ultramarines	25
b. Un manque de visibilité	25
c. Des acteurs d'accompagnement et de financement	25
d. Des initiatives locales	27
e. Des enjeux spécifiques	27
3. L'EXEMPLE DE NOS VOISINS DU PACIFIQUE	28
a. Un mot d'ordre commun : attirer les supers productions internationales	29
b. Une tentative de synergie au niveau du Pacifique	29
4. L'EXEMPLE DE LA MÉTROPOLE : UN MARCHÉ NATIONAL QUI LUTTE POUR MAINTENIR SA POSITION, UN SOUTIEN IMPORTANT DES POUVOIRS PUBLICS	30
a. Un marché impacté par la crise sanitaire	30
b. Une évolution de la production par genre	30
c. Des diffuseurs sous tension financière	31
d. Des programmes français qui s'exportent de plus en plus	32
e. Des industries techniques performantes et reconnues	32
f. Des organismes de soutien rodés	32
g. Des aides publiques à plusieurs niveaux	33
h. Des réformes indispensables	34
5. PERSPECTIVES ET PRÉCONISATIONS	35
A. DÉVELOPPER LES PRODUCTIONS ET COPRODUCTIONS LOCALES	35
a. Améliorer et pérenniser le Fonds Audiovisuel et Cinématographique de Nouvelle-Calédonie (FAC NC)	35
b. Faciliter l'accès aux autres sources de financement publiques	36
c. Instaurer des mesures fiscales et bancaires, partenariats	36
d. Faciliter l'accès à la distribution et diffusion	36
B. STRUCTURER ET PROFESSIONNALISER LA FILIÈRE	37
a. Unifier la filière et sa gouvernance	37
b. Améliorer la visibilité et la lisibilité de la filière	37
c. Développer la formation	37
d. Simplification administrative	37
C. AMÉLIORER LES CONDITIONS D'ACCUEIL DES PRODUCTIONS EXTÉRIEURES	38
a. Définir des aides spécifiques	38
b. Mettre en place des incitations financières	38
ANNEXES	
- ANNEXE 1 : ENTRETIENS RÉALISÉS DANS LE CADRE DE L'ÉTUDE (SEPTEMBRE 2020 À MAI 2021)	42
- ANNEXE 2 : BIBLIOGRAPHIE & SOURCES	43
- ANNEXE 3 : FILMOGRAPHIE CALÉDONIENNE (NON EXHAUSTIVE)	44
- ANNEXE 4 : QUESTIONNAIRE	52
- ANNEXE 5 : LEXIQUE	53

PRÉAMBULE

LE 3 JUILLET 2020, LA PROVINCE SUD A LANCÉ UN APPEL D'OFFRES VISANT À RÉALISER UNE ÉTUDE DU MARCHÉ AUDIOVISUEL ET CINÉMATOGRAPHIQUE EN NOUVELLE-CALÉDONIE.

Forte de son expérience, des actions déjà réalisées et de ses contacts à la fois en Métropole mais aussi Outre-mer, la Fédération Indépendante des Producteurs Audiovisuels de Nouvelle-Calédonie (*FIPA.NC*) a répondu et remporté cette offre en s'alliant les conseils d'un consultant privé connaissant le tissu économique et institutionnel calédonien.

L'objectif de cette étude est tout d'abord de **dresser un état des lieux du fonctionnement de la filière**, mais aussi **d'évaluer le poids du secteur au sein de l'économie calédonienne**, et, enfin, de proposer des actions afin de dynamiser la politique d'accompagnement du secteur.

Pour ce faire, une compilation de nombreux éléments (*statistiques, études, publications...*) a été réalisée afin de comparer le secteur calédonien à l'audiovisuel en France, avec un focus sur l'Outre-mer mais également une ouverture vers nos voisins régionaux ; ceci afin de replacer la filière locale dans un contexte plus global, de pouvoir apprécier son positionnement mais aussi de s'inspirer des bonnes pratiques de nos homologues et autres voisins.

Les professionnels ont été sollicités par le biais d'un questionnaire permettant de mieux définir le profil de ceux qui forment le paysage audiovisuel calédonien, les principaux représentants des différents métiers du secteur ont été reçus en entretiens afin de recueillir leur historique, leurs données, leur vision mais aussi les freins et leviers identifiés... Tout ceci dans le but d'associer les parties prenantes à cette démarche.

Ce travail a abouti à une série de préconisations, classées par ordre de « priorité », soit de par leur urgence, soit du fait de leur facilité de mise en œuvre rapidement.

Il est important de noter que la crise sanitaire est venue perturber non seulement la réalisation de cette étude mais aussi et surtout tout le contexte économique mondial, perturbations auxquelles la Nouvelle-Calédonie n'a évidemment pas échappé.

Par ailleurs, nous précisons que les **données chiffrées se rapportent à la filière hors « diffusion »** (*chaînes et cinéma*) pour ne représenter que les producteurs, techniciens (*acteurs directs*), et autres intervenants (*tels que coiffeuse, maquilleuse, acteurs, décorateur, photographe... considérés comme indirects puisque non dédiés uniquement à l'audiovisuel*).

Nos remerciements vont tout d'abord au Bureau d'Accueil des Tournages (*BAT*), représenté par Bénédicte Vernier, Manon Bordaberry et leur stagiaire Orana Larthomas qui nous ont ouvert leur porte mais également leurs données afin de relayer dans ce rapport les informations pertinentes et nécessaires à la compréhension de la filière dans son ensemble.

Nous tenons à remercier également Terence Chevrin de l'Association Calédonienne des Producteurs de Fiction (*ACPF*), Claire Cousergue de Syndic'art, Wallès Kotra de NC la 1ère, Delphine Ollier pour le Festival du Film de La Foa, Ashley Vindin de Calédonia, Samantha Reynaud et Franck Carpentier pour Canal+ , René Boutin pour le Festival NC la 1ère Ânûû-rû Åboro , Michel Richard représentant la Mission aux Affaires Culturelles au Haut-Commissariat, Douglas Hickson & Michel Auclair du Cinécity, Séverine Lathuilière et Hélène Singer pour MK2.

L'OBJECTIF DE CETTE ÉTUDE
EST TOUT D'ABORD DE
DRESSER UN ÉTAT DES LIEUX
DU FONCTIONNEMENT DE LA
FILIÈRE, MAIS AUSSI D'ÉVALUER
LE POIDS DU SECTEUR AU SEIN
DE L'ÉCONOMIE CALÉDONIENNE

SYNTHÈSE

LA FILIÈRE AUDIOVISUELLE ET CINÉMATOGRAPHIQUE CALÉDONIENNE EST CONSTITUÉE DE PROFESSIONNELS PRENANT EN CHARGE LA PRODUCTION, L'ÉCRITURE, LE TOURNAGE, LA POST-PRODUCTION ET LA DISTRIBUTION DE CONTENU AUDIOVISUEL ET CINÉMATOGRAPHIQUE.

La filière s'est structurée progressivement au cours des 20 dernières années, et compte aujourd'hui environ **165 professionnels actifs** (*recensement BAT*) représentant **100 équivalents temps plein**. Elle est constituée de professionnels polyvalents et expérimentés, exerçant sous forme de société ou d'entreprise unipersonnelle.

Au global, la **FILIÈRE AUDIOVISUELLE ET CINÉMATOGRAPHIQUE CALÉDONIENNE** est un secteur d'activité porteur. Elle génère des retombées économiques importantes en termes d'emploi local, d'achats de biens, de locations, d'hébergements, et de prestations de services.

Elle représente ainsi environ **1.3 milliard de francs de retombées économiques locales** (*hors diffuseurs*) et occupe une place significative, et étonnamment assez peu reconnue, dans l'économie du pays.

La particularité de la **FILIÈRE AUDIOVISUELLE, ET CINÉMATOGRAPHIQUE CALÉDONIENNE** réside dans ses différentes **retombées indirectes** pour le territoire, et dans son caractère éminemment transverse qui la place à la croisée de nombreux enjeux et parties prenantes publiques ou privées. Elle favorise ainsi la **promotion du patrimoine calédonien** (*culturel, humain, historique...*) et dynamise la **création artistique locale**. Elle contribue à informer sur les enjeux sociaux, environnementaux et humains auprès de la population locale, régionale et internationale. Elle est aussi un outil de **rayonnement du territoire** et contribue à faire connaître et à valoriser la Nouvelle-Calédonie dans le monde entier.

Le **FACNC** (*Fonds Audiovisuel et Cinématographique de Nouvelle-Calédonie*) est aujourd'hui la principale mesure de soutien financier public local à la filière. Le FACNC est doté d'une enveloppe annuelle d'environ 125 MF (moyenne 2017-2021). Son bilan 2017-2020 montre que le soutien à la production locale permet un effet de **levier de 3** puisque les **557 millions d'aides** apportés sur 4 ans ont généré **1.7 milliard de retombées locales**. Son existence, ainsi que la politique soutenue de la province Sud et en faveur de la filière, ont contribué au développement et à la structuration progressive du secteur.

Toutefois, **cette filière demeure fragile** sur un certain nombre de points. Le **contexte sanitaire mondial** — selon une étude de l'Observatoire des métiers de l'audiovisuel, publiée en mai 2021, la crise sanitaire a entraîné une baisse de chiffre d'affaires pour 77 % des entreprises interrogées — ainsi que **les difficultés politiques et institutionnelles locales qui ont conduit à une paralysie du FACNC** pendant plusieurs mois, ont mis en lumière ces faiblesses.

Plusieurs leviers accessibles aux pouvoirs publics calédoniens permettraient de renforcer la **FILIÈRE AUDIOVISUELLE ET CINÉMATOGRAPHIQUE CALÉDONIENNE** et de lui assurer un avenir pérenne dans un monde en perpétuel mouvement, où le numérique prend de plus en plus de place, où l'information circule de plus en plus vite, et où les grandes plateformes de diffusion de vidéo à la demande (*ou SMAD, Service de Média A la Demande, du type Netflix*) bouleversent les règles du jeu.

Ainsi, à la lumière de l'historique et de l'analyse de la filière locale, des tendances du secteur, d'outils de comparaison avec les autres Outre-mer, la région Pacifique et la Métropole et des bonnes pratiques internationales, **les professionnels calédoniens ont élaboré un certain nombre de préconisations** qui, sous la forme d'actions concrètes, permettraient de **développer l'activité du secteur**, de répondre à ses enjeux et de permettre son positionnement en tant que **filière d'avenir pour le territoire**.

¹ Source : ISEE NC, fichier du BAT NC, entretiens, budgets réels de producteurs, recoupements et analyses I. Laran et FIPANC.

1. PANORAMA DE LA FILIÈRE AUDIOVISUELLE ET CINÉMATOGRAPHIQUE DE NOUVELLE-CALÉDONIE

A. ETAT DES LIEUX

LA PRÉSENTE ÉTUDE SE CONCENTRE PRINCIPALEMENT SUR LES ACTIVITÉS LIÉES À L'AUDIOVISUEL ET AU CINÉMA, EN DEHORS DES ACTIVITÉS LIÉES À LA DIFFUSION (CHAÎNES DE TV, SALLES DE CINÉMA).

a. Une grande diversité d'activités et de métiers

Réaliser un film est long et compliqué. Il faut parfois plusieurs mois, voire des années pour un long métrage. De la conception à la diffusion en passant par la réalisation, le tournage et la finalisation, la qualité d'une œuvre audiovisuelle diffusée à l'antenne ou en salle repose sur différentes étapes et un travail d'équipe. Selon le format du film, les compétences impliquées ou le nombre d'intervenants peuvent être très variables. En Nouvelle-Calédonie, il existe d'ores et déjà de nombreux profils mais certaines compétences manquent ou demandent à être développées.

ÉTAPE 1 : L'ÉCRITURE

Tout part d'une idée. Il se peut que les origines du film (de fiction ou documentaire) soient attribuées à un auteur ou un réalisateur, mais l'idée peut aussi germer dans l'esprit d'un scénariste ou d'un producteur. Si l'idée provient d'une œuvre préexistante (un livre par exemple) le producteur doit acheter les droits qui lui permettent de l'exploiter. Suivant qui a eu cette idée, un auteur ou un scénariste peut être engagé pour la développer et écrire un scénario. C'est une étape longue qui consiste à développer une idée originale pour pouvoir ensuite la communiquer aux différents interlocuteurs nécessaires à la fabrication du film.

ÉTAPE 2 : DÉVELOPPEMENT ET PRÉ-PRODUCTION

Cette étape consiste à définir puis rechercher les moyens techniques, humains et financiers qui permettront de réaliser le film. Pendant cette phase, le producteur avec ou sans directeur de production établit le coût du film et trouve les financements. Il aide aussi le réalisateur à redéfinir son projet, en fonction des moyens obtenus.

Puis la préparation du tournage se met en place : les lieux de tournage sont sélectionnés par le réalisateur (en collaboration avec le régisseur général, dans le cas de la fiction, l'équipe technique et la production), un directeur de casting trouve les acteurs qui incarneront les personnages à l'écran (pour les fictions), l'auteur et/ou le réalisateur effectuent les repérages et identifient les protagonistes (pour les documentaires) ; un chef opérateur va préparer ensuite l'apparence qu'aura le film du point de vue de l'image et de la lumière. Dans le cas d'une fiction il faut également préparer les costumes, créer les décors dresser une liste de matériel...

ÉTAPE 3 : LE TOURNAGE OU LA PRODUCTION DU FILM

La production du film correspond à la phase d'organisation du tournage (constitution des équipes techniques et artistiques, casting, plan de travail) et au tournage proprement dit. C'est en général lors de cette phase qu'interviennent le plus de métiers différents, notamment pour ce qui est des fictions : ceux de la prise de vues (chef opérateur, cadreur, machiniste, assistant opérateur, ingénieur du son, perchiste...), des décors (chef décorateur, assistant, accessoiriste...), du costume, du maquillage, de la coiffure, de la production. Du directeur de production qui doit tenir le budget au régisseur (et son équipe) qui fera en sorte que tout soit à temps sur les lieux de tournage en termes de transport des équipes, de nourriture, de décors... Les métiers liés à l'interprétation sont clés en fiction (artiste-interprète, cascadeur, répétiteur, agent...). Les tournages, parce qu'ils coûtent très cher, ont un planning très serré.

ÉTAPE 4 : LA POST-PRODUCTION

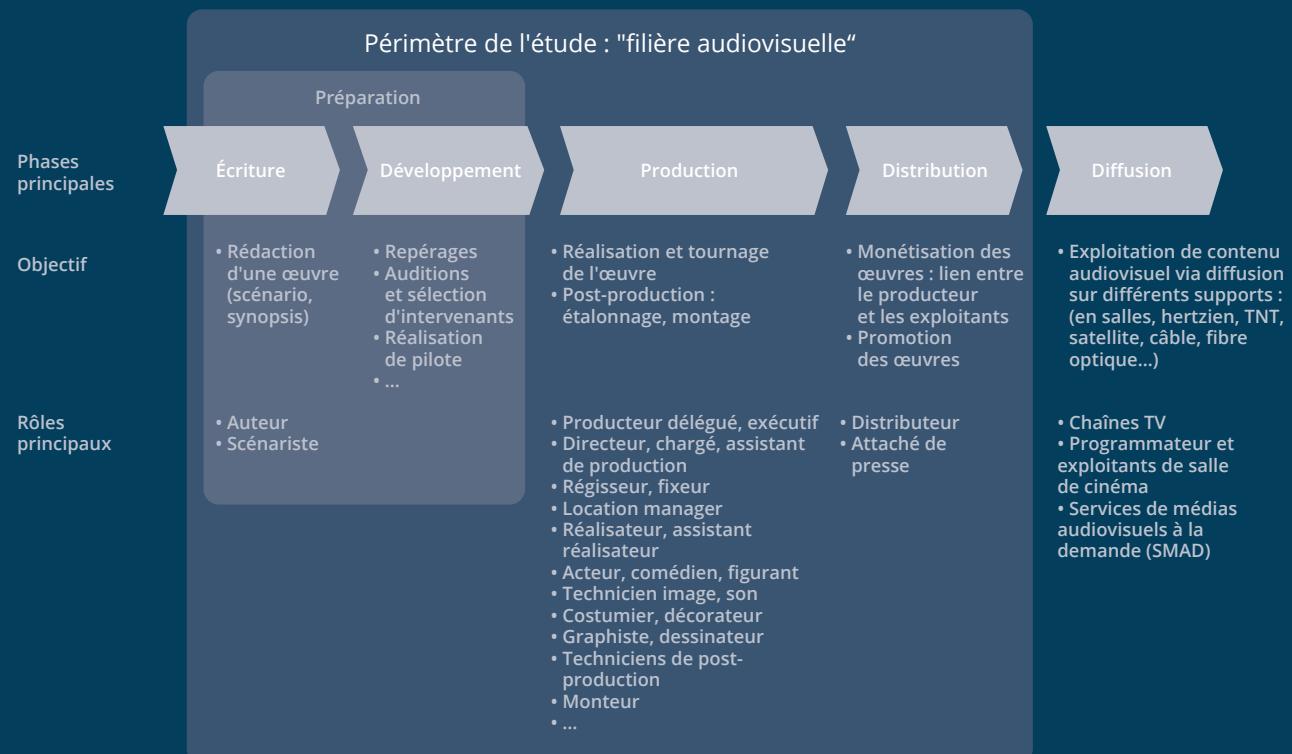
Il s'agit de la phase de montage après le tournage, elle peut durer plusieurs mois. Les différents éléments du film (images, effets spéciaux, sons) sont assemblés. Il y a souvent beaucoup d'images : chaque plan peut nécessiter plusieurs prises (fiction) ou des tournages longs (documentaire). Le monteur sélectionne et organise tous les plans retenus : c'est le dérushage. Une synchronisation sonore peut-être nécessaire. Il faut ensuite mixer (ingénieur du son, sound designer) et créer l'ambiance sonore du film. On réalise alors des bruitages (bruiteur) et l'on ajoute parfois une voix-off (acteur). Suivant la nature du film, les effets spéciaux peuvent être intégrés, tâche qui peut être lourde et faire appel à une multitude de métiers très spécialisés (animateur, matte painter, rigger...). L'étalement sera ensuite chargé d'harmoniser l'esthétique (couleur, saturation, netteté, contraste...) de l'image sur l'ensemble de l'œuvre.

ÉTAPE 5 : DISTRIBUTION ET DIFFUSION

La vie du film ne fait que commencer : il va falloir le montrer au public. Il existe de nombreux moyens pour ça, des chaînes de télévision au SMAD, ou la sortie en salle de cinéma. C'est là qu'interviennent aussi les distributeurs qui sont chargés de la promotion des œuvres et peuvent les monétiser entre la production et les exploitants. Dans le cas des documentaires, les distributeurs interviennent principalement sur les œuvres qui peuvent avoir une diffusion internationale...



PROCESSUS TYPE DE CRÉATION AUDIOVISUELLE



b. Une grande diversité de programmes

ON DISTINGUE TRADITIONNELLEMENT DEUX TYPES DE PROGRAMMES :

- **Les programmes de flux**, qui ne sont diffusés en général qu'une seule fois. Ces programmes n'ont pas de valeur patrimoniale, ils sont éphémères. Les journaux et magazines d'information, les émissions de plateaux (jeux, débats, divertissement, météo, compétitions sportives, télé-achat, messages publicitaires, auto-promotion, services de télétex...) sont des programmes de flux. Ils peuvent éventuellement être rediffusés en tant qu'archives (émissions d'humour d'analyse ou de commémoration...)

- **Les programmes de stock**, aussi appelés programmes de catalogue, sont diffusables plusieurs fois. À l'issue de la première diffusion, ils conservent un intérêt pour le spectateur. Cette valeur patrimoniale se traduit par une valeur économique qui peut se négocier et se renégocier durant de nombreuses années et sur de nombreux supports (cinéma, TV, VOD...) Les documentaires, les fictions, les œuvres d'animation, les captations de spectacles vivants ainsi que des magazines d'information économiques ou culturels réalisés majoritairement hors plateau rentrent dans la catégorie des programmes de stock.

IL EXISTE DE NOMBREUX FORMATS DANS LE DOMAINES DU CINÉMA OU DE L'AUDIOVISUEL :

- **Fiction** : œuvre dont l'histoire est fondée plus souvent sur des faits imaginaires que sur des faits réels. Elle est destinée à la télévision, au cinéma et/ou web. Elle peut se présenter sous forme unitaire ou de série. Ces œuvres peuvent être réalisées en prise de vue réelle ou en animation. On parle également de court et de long métrage.

- **Documentaire** : œuvre traitant de la réalité, passée ou présente, ayant fait l'objet d'un travail de recherche, d'analyse, d'écriture, traduisant l'originalité du regard de son auteur. Il est généralement destiné à la télévision, au cinéma et/ou web. Il peut se présenter sous la forme unitaire ou de série incluant un certain nombre d'épisodes traitant du même thème.

- **Magazine** : programme qui propose des reportages et des interviews, réalisé selon un modèle de conducteur similaire d'une émission à l'autre. Il peut revêtir de nombreux formats : sujet central ou différentes thématiques.

- **Télé réalité** : genre plus récent qui connaît un essor depuis les années 2000. Elle existe sous de nombreux formats mais avec un principe unique : mettre des gens ordinaires dans des situations extraordinaires.

- **Émissions de variétés** : s'articulent autour de la musique ou du spectacle, permettent aux artistes de faire leur promotion.

- **Information** : journaux télévisés ou pastilles d'information. Les chaînes d'infos en continu et les réseaux sociaux ont considérablement changé nos habitudes.

- **Émissions de service** : très courtes, périodiques, ces émissions ont pour but d'aérer la grille de programmation. Elles traitent de sujets de société variés.

- **Clips ou vidéoclips** : court-métrage tourné en vidéo qui illustre une chanson et présente le travail d'un artiste musicien.

c. Typologie du secteur calédonien

Un questionnaire établi par le Bureau d'Accueil des Tournages et disponible du 28 juillet au 10 août 2021 a été envoyé aux acteurs recensés par le BAT afin de mieux cerner ceux qui animent aujourd'hui la filière calédonienne, que ce soit au travers de leur activité ou de leur statut. Il leur a également été proposé de nous faire part de leurs propositions pour développer la filière. Sur les 165 acteurs en exercice, 86 ont répondu.

L'enquête en ligne ainsi que le recouplement et l'analyse des données statistiques montrent que **la filière audiovisuelle calédonienne compte aujourd'hui environ 165 professionnels représentant 100 équivalents temps plein**.

• RÉPARTITION DES ACTEURS DE LA FILIÈRE PAR ACTIVITÉS ET HYPOTHÈSE D'APPARTENANCE TEMPS PLEIN.

<i>Hypothèse d'appartenance à la filière audiovisuelle après analyse du libellé activité principale exercée</i>			
<i>Code APE</i>	<i>Nb Ent actives</i>	<i>Hypothèse appart</i>	<i>Nb rectifié</i>
18.13Z Activité de pré-presse (graphiste)	7	15 %	1
59.11A Production de films et de programmes pour la télévision	38	90 %	34
59.11B Production de films institutionnels et publicitaires	12	90 %	11
59.11C Production de films pour le cinéma	10	100 %	10
59.12Z Post-production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision	7	100 %	7
59.13 A distribution films ciné	1	100 %	1
59.13B Edition et distribution vidéo	13	90 %	12
59.14Z Projection de films cinématographiques	1	50 %	1
59.20Z Enregistrement sonore et édition musicale	4	50 %	2
74.20Z Activité photographique	13	30 %	4
90.01Z Arts du spectacle vivant	12	40 %	5
90.02Z Activité de soutien au spectacle vivant	15	50 %	7
90.03A Création artistique relevant des arts plastiques	8	30 %	2
90.03B Autre création artistique	5	25 %	1
Autres (décors, rédaction, doc, maquillage, coiffure...)	19	10 %	2
TOTAL	165		100

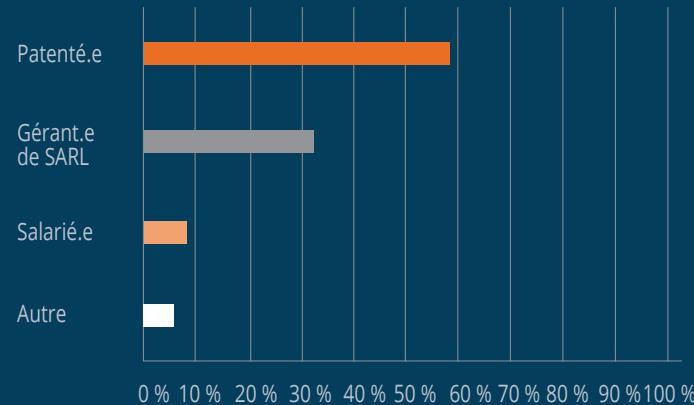


• L'ENQUÊTE EN LIGNE ET LES DIFFÉRENTS ENTRETIENS MENÉS AUPRÈS DES PROFESSIONNELS
ONT PERMIS DE PRÉCISER LE PROFIL DE LA FILIÈRE :

• LE TYPE DE STRUCTURE

Une majorité des acteurs du secteur **sont patentés** (58 %), 32 % sont organisés en SARL et seulement 8 % sont salariés.

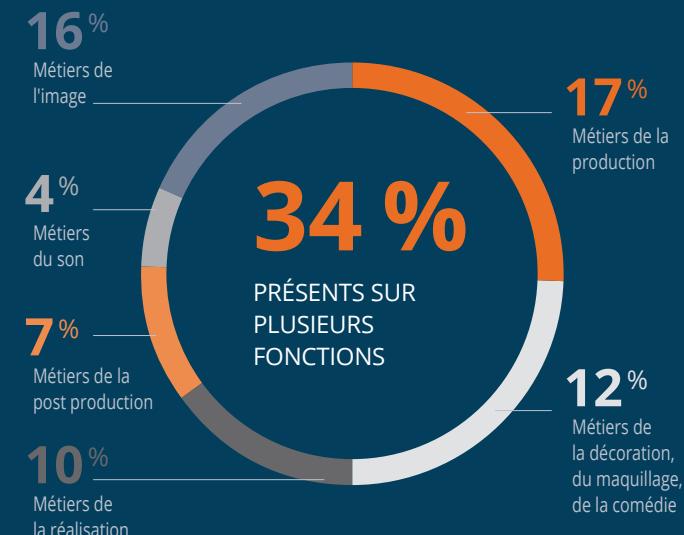
58 % DE PATENTÉS



• LES DIFFÉRENTES ACTIVITÉS

Parmi les personnes interrogées, 17 % exercent dans **les métiers de la production**, 16 % dans l'image, 10 % en réalisation, 7 % en post-production et 4 % dans les métiers du son, alors que 12 % d'entre eux interviennent plutôt dans la décoration, le maquillage, ou en tant que comédiens.

On note une polyvalence certaine des acteurs puisque 34 % d'entre eux sont présents sur plusieurs fonctions.



• LA LONGÉVITÉ DES STRUCTURES

Des entreprises pérennes avec 72 % d'entre elles en activité depuis plus de 10 ans

72 % DES STRUCTURES
ONT PLUS DE 10 ANS

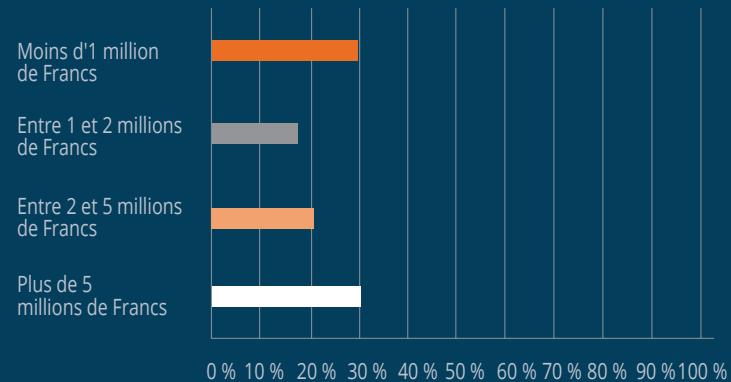


• LE CHIFFRE D'AFFAIRE DES STRUCTURES

Des **activités peu rémunératrices** avec seulement **31 %** des structures réalisant plus de **5 MF de chiffre d'affaires annuel** ; d'ailleurs près de la moitié (**47 %**) exercent une autre activité professionnelle dans un autre secteur.

31 %

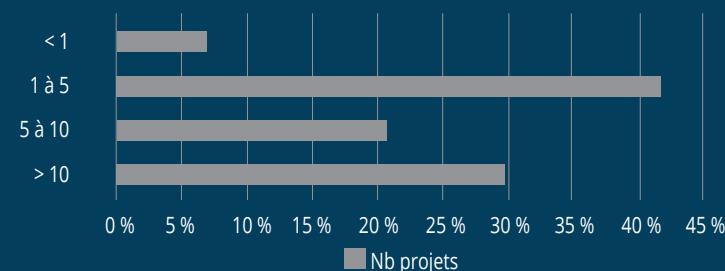
STRUCTURES RÉALISENT
PLUS DE 5 MF DE CHIFFRE
D'AFFAIRES ANNUEL



• LES PROJETS DE LA FILIÈRE

50 %

TRAVAILLENT SUR PLUS
DE 5 PROJETS PAR AN



• LES TYPES DE PROJETS

Les types de projets les plus fréquents sont les **reportages et documentaires TV**, les **courts-métrages de fiction** et les **films institutionnels**. Viennent ensuite les clips et les séries de fiction puis, dans une moindre mesure, les publicités, les longs-métrages pour le cinéma et les films d'animation.

• LOCAL OU INTERNATIONAL ?

Les professionnels travaillent en **majorité avec les sociétés de productions locales**. Plus de **55 %** ne travaillent jamais avec **les TV métropolitaines ou étrangères**.

• LES MANIFESTATIONS DE LA FILIÈRE

Plus de la moitié des professionnels (**54 %**) ne participent pas de façon régulière aux **manifestations locales** de la filière (*Festival de la Foa, Festival Ânûû-rû àboro, Festival de l'image sous-marine...*) par manque de temps, sentiment de décalage. Les **46 %** qui s'y rendent régulièrement le font pour **rester informés**, s'exposer à la critique et s'améliorer, ou donner de la visibilité à leurs films.

d. Des organisations professionnelles structurées

LA STRUCTURATION AMORCÉE IL Y A QUELQUES ANNÉES A PERMIS D'ORGANISER ET DE REGROUPEZ LES ACTEURS POUR TRAVAILLER ENSEMBLE À LA STRUCTURATION DE LA FILIÈRE ET PORTER D'UNE MÊME VOIX LES PROPOSITIONS D'AMÉLIORATIONS AUPRÈS DES INSTITUTIONS ET AUTRES PARTENAIRES.

La **FIPA.NC** (*Fédération Indépendante des Producteurs Audiovisuels de NC*) regroupe une dizaine de sociétés de production depuis 2013 ; elle a pour mission de promouvoir et soutenir la production de contenu ainsi que de contribuer à la structuration de la filière audiovisuelle et cinématographique en Nouvelle-Calédonie. Fortement impliquée dans la création du Fonds audiovisuel et cinématographique de Nouvelle-Calédonie (FACNC) ainsi que dans le partenariat avec le CNC, elle représente également la filière dans les festivals locaux et internationaux (*FIFO, Sunny Side...*). Elle est membre du comité de gestion territorial et travaille en relation avec les autres acteurs, que ce soit au sujet de la grille de tarifs des techniciens (avec l'ACPF) ou les autres sujets locaux et régionaux (*l'ATPAC, l'ATPA ou encore le SPAPF de Polynésie...*) ; elle est membre du SPACOM (*Syndicat de la Production Audiovisuelle et Cinématographique des Outre-mer*), ce qui lui permet notamment de participer aux travaux sur la filière à l'échelle ultramarine, mais aussi d'être en lien étroit avec le SPI (*Syndicat des Producteurs Indépendants*).

Créée en 2015, l'**Association Calédonienne des Producteurs de Fiction** (ACPF) réunit les principaux producteurs de fiction du territoire, tous animés par une forte ambition artistique et le désir de faire grandir la création audiovisuelle locale. Court-métrage, long-métrage ou série, que ce soit pour le cinéma, la télévision ou le web, sont autant de vecteurs de développement culturel, économique et social que l'ACPF promeut. Leur objectif est de développer, structurer et professionnaliser la production de fictions en Nouvelle-Calédonie afin qu'elle devienne une source d'emplois, de revenus et de rayonnement international pour le territoire. Également membre à titre consultatif du FACNC depuis sa mise en place en 2016, l'ACPF œuvre au quotidien pour apporter son expertise auprès des institutions calédoniennes en charge du secteur audiovisuel. Dès 2022, l'ACPF sera constituée de la majorité des producteurs de fiction du territoire, soit plus d'une quinzaine de sociétés de productions.

Le **Syndic'art**, créé en avril 2020, regroupe une centaine d'adhérents, artistes ou techniciens (*musiciens, sculpteurs, auteurs, acteurs, théâtre...*), qui exercent à titre professionnel sous forme d'entreprises individuelles (ou « patentés »). Les intervenants en audiovisuel sont à ce jour les plus structurés et plus « matures » d'un point de vue professionnel et économique. La complexité réside dans la diversité des intervenants, leurs divergences en termes de priorités, de contraintes, les niveaux d'avancement différents... Mais l'association suit son objectif de défendre les droits des artistes au sens large, de les accompagner dans leurs démarches administratives (*harmonisation des contrats, devis, facturation, conditions générales de vente, grilles tarifaires...*). Une de ses priorités demeure le statut des « artistes » puisque le statut d'intermittent n'existe pas en Nouvelle-Calédonie : pas de revenus réguliers, prêts bancaires refusés pour acheter du matériel...

La **Case des Artistes** est une association créée fin 2012 pour doter les métiers de la culture d'un statut des artistes et les accompagner dans leur professionnalisation. Elle propose le portage salarial pour pallier le manque de statut d'intermittent pour les artistes locaux (*musiciens, danseurs, peintres, acteurs, sculpteurs...*). Son action concerne également un aménagement de la base de calcul du RUAMM afin d'adapter les cotisations au revenus réels des artistes.

e. Des diffuseurs impliqués mais aux moyens limités

LE RÔLE DES DIFFUSEURS EST MAJEUR PUISQUE LEUR ENGAGEMENT DE DIFFUSION CONDITIONNE L'ACCÈS AUX AIDES, RENFORCE LA CONFIANCE DES FINANCEURS ET ASSURE LA VISIBILITÉ DES PRODUCTIONS LOCALES.

TÉLÉVISIONS

Nouvelle-Calédonie La 1ère représente une audience moyenne de 50.000 téléspectateurs. La chaîne injecte environ 150 MF/an dans le secteur, elle intervient en coproduction, en apport en industrie, en préachat de programme ou encore en achat de production achevée, principalement dans le domaine du documentaire (*jusque 40/an*). La chaîne contribue également pour 3.3 MF en moyenne/an au fonds de soutien local. 30 % des programmes télé de NC la 1ère sont produits localement, le reste provient des chaînes du groupe. Il serait possible de diffuser davantage de produits locaux, mais le souci reste de savoir qui peut les financer : « *la télévision joue le jeu mais ne peut porter le secteur à elle seule* ».

Selon son responsable, il est complexe de trouver des acteurs qui s'investissent dans la durée et permettent la formation des équipes, c'est pourquoi la chaîne regrette le manque de mobilisation des élus et le manque de référent sur le sujet audiovisuel. Nos voisins polynésiens ont su attirer l'attention, notamment grâce au FIFO ; quant à la Réunion, « Réunion Film » reçoit chaque année une vingtaine de télévisions du monde entier pour leur présenter les conditions de tournage ; sans oublier l'Australie et la Nouvelle-Zélande qui ont su développer une réelle industrie cinématographique.

Il serait possible de proposer des tournages locaux à des productions extérieures, mais il faut trouver les financements et avoir les moyens techniques et du personnel qualifié. Il nous faudrait être plus attractifs vis-à-vis des opérateurs, y compris Amazon ou Netflix, or la Calédonie demeure qualifiée comme « *peu accueillante* » !

CANAL+ est présente depuis 1994 en Nouvelle-Calédonie. Aujourd'hui 1 foyer calédonien sur 2 est abonné aux services de la chaîne. La société est impliquée dans le soutien à la production locale à hauteur d'environ 42 MF/an en moyenne sur ces 5 dernières années (55 M en 2017 - 40 M en 2021) plus 15MF/ an dans le fonds de soutien. Depuis 2016, CANAL+ CALEDONIE consacre au moins un rendez-vous par mois à des documentaires, des captations musicales ou théâtrales, et plus récemment à des fictions réalisées localement. Les films sont diffusés sur l'ensemble des CANAL+ ultramarins et via l'appli MyCANAL. Quelques films locaux ont intégré la grille de CANAL+ national ces dernières années. En février 2021, elle a lancé PACIFIC+, nouvelle chaîne disponible sur le Canal 10, consacrée aux productions locales. La chaîne soutient le Festival du cinéma de la Foa et le Ride Film Festival. Selon ses responsables, l'évolution du soutien à la filière audiovisuelle et cinématographique dépendra notamment de l'évolution de la fiscalité : un taux réduit de TGC sur les abonnements permettrait de maintenir, voire d'augmenter leur niveau d'intervention.

Calédonia se définit comme une chaîne citoyenne, de proximité (*locale et régionale*). Elle a été créée à l'initiative de la province Nord en 2011 pour proposer une alternative à NC1ère, plus orientée vers les productions locales et la mise en valeur des acteurs locaux. Les trois provinces et la SAEML Nord Avenir en sont aujourd'hui actionnaires. Son audience et sa part de marché sont grandissantes avec 27.800 téléspectateurs en 2020 et 98.000 abonnés sur les réseaux sociaux (+30 % en 2020), mais le modèle économique demeure fragile du fait du manque de financements et de leur pérennité. En effet, la situation financière que connaît la chaîne depuis 3 ans limite ses interventions, donc les possibilités d'achat et de diffusion des œuvres locales. La chaîne rachète certains droits de diffusion à NC1ère. Elle a soutenu le fonds de soutien à raison de 3MF par an de 2017 à 2019.

CINÉMAS

Cinécity, premier multiplex de 12 salles (*jusqu'à l'ouverture du MK2 - fin 2021*), a nécessité 1.3 MdF d'investissements ; il est en activité depuis 2003. Il achète les droits francophones pour le pacifique (*Polynésie, Nouvelle-Calédonie, Wallis & Futuna et Vanuatu*) pour les commercialiser dans les salles de la zone. 75 % des entrées de salles proviennent de la diffusion de grosses productions américaines. Le Cinécity dédie tout de même, depuis 2016, une salle à la programmation d'art et d'essai ainsi qu'à la production locale (*« ciné d'ici et d'ailleurs »*) grâce à une contribution de la province Sud (200 KF/film – environ 5 MF/an). Il diffuse également des œuvres locales en amont des séances. Le complexe calédonien a enregistré des années record autour de 430.000 entrées, mais une baisse certaine est entamée avec 360.000 entrées en 2019 et une crise sanitaire sans précédent à suivre. En effet, outre la fermeture des salles durant les périodes de confinement, le contexte mondial amène les productions étrangères (majorité des diffusions) à ne plus vouloir diffuser leur stock du fait du manque de spectateurs de par le monde, sans oublier une réelle difficulté à réaliser de nouvelles productions dans ce contexte.

MK2 : Le multiplex de 14 salles (2.5 MdF d'investissements) qui a ouvert ses portes fin 2021 à Dumbéa se veut être un « lieu de vie et de culture » original : nourriture saine et locale, visites de musées virtuelles, ciné débat, conférences, scolaires, artistes locaux, évènements thématiques... MK2 estime qu'il y a un réel potentiel en Nouvelle-Calédonie et qu'il est nécessaire de retenir les talents locaux en créant un studio, et en accompagnant la formation, notamment dans le domaine de l'animation... Des contacts ont déjà été pris avec les universités locales et régionales (*Australie et Nouvelle-Zélande*). L'objectif serait d'avoir « *un ancrage de l'animation française dans le Pacifique* », de devenir un point d'étape incontournable. Pour MK2, le développement du secteur doit s'appuyer sur la nature, la culture, le patrimoine et la jeunesse métissée du pays, orientée vers l'avenir, car c'est « l'image » dont les gens ont besoin aujourd'hui, basée sur la nature et l'homme. De plus, le rayonnement de la « marque » MK2 peut être un relais des productions locales auprès de festivals internationaux de renom. Cette arrivée laisse entrevoir un espoir d'aide à la production cinématographique, ce qui permettrait de dynamiser la création et la production de films locaux.

La question est posée de l'avenir des deux multiplex calédoniens (seule la Réunion a deux multiplex pour 900.000 habitants, sans évaluation de l'impact de la crise sanitaire), sachant que la fréquentation moyenne risque d'évoluer à la baisse d'une manière générale et qu'il faudra se partager la zone de chalandise (ou zone d'influence cinématographique) qui, elle, n'évolue pas. A noter tout de même que la fréquentation des salles en Calédonie demeure plus importante que dans le reste de l'Outre-mer, mais que le cinéma français attire peu (15 % des ventes ici contre 30 % en Métropole).

FESTIVALS

Afin de compléter le panorama des possibilités de diffusion locales, il faut prendre en compte les festivals qui font partie intégrante de la valorisation des productions locales.

Le **Festival Ânûû-rû Åboro** existe depuis 2006 et dispose aujourd'hui d'une aura internationale, mais il accuse une baisse de budget de 75 % en 3 ans, ce qui fait peser une inquiétude quant à son avenir. Le festival s'estime peu valorisé et peu soutenu par les institutions et les autres acteurs locaux.

D'autre part le **Festival du cinéma de La Foa**, créé en 1998 pour satisfaire un public en quête de films d'auteurs et de cinéma indépendant, a récemment fait le constat que sa 1ère décennie lui a permis de faire en sorte que les gens se connaissent, de les motiver à faire des courts-métrages, que la 2ème décennie a vu la professionnalisation des acteurs, et il espère que la 3ème décennie verra une orientation vers le long métrage. Avec une aide à la musique de film (1,6 MF alloué à la musique de film entre 2013 et 2021 financé par les partenaires du festival et Glencore), des projections de longs-métrages inédits et un concours de courts-métrages locaux, ce festival stimule la création locale depuis plus de 20 ans.

EN RÉSUMÉ

Le paysage médiatique local s'est étoffé avec l'arrivée de nouveaux diffuseurs, cependant leur apport demeure très en deçà des besoins de la production. Ainsi, leur apport dans les plans de financement des documentaires se limite souvent à des montants de 15 à 20 000 € d'apport en numéraire par heure de programme, alors que des projets métropolitains destinés aux chaînes ultramarines reçoivent des financements minimum de l'ordre de 30 à 40 000 €.

Par ailleurs, la fiction est très peu soutenue par les diffuseurs locaux. Canal+ s'est dernièrement positionnée en soutenant quelques projets de fictions locales (courts métrages ou série) mais l'apport global des chaînes est loin d'être suffisant pour développer ces formats.

Malgré leur volonté de soutenir la filière locale, les difficultés budgétaires des diffuseurs ont pour conséquence une révision à la baisse du budget des productions, amenant les projets à être simplifiés, voire réécrits... Résultat : une qualité moindre et des possibilités de diffusion à l'extérieur limitées.

f. Un soutien indispensable des pouvoirs publics

LA POLITIQUE AUDIOVISUELLE EN NOUVELLE-CALÉDONIE SE STRUCTURE DEPUIS PLUS DE 15 ANS.

Dès 2005 la province Sud a été particulièrement active dans le secteur. Jusqu'en 2017, les 3 provinces et le gouvernement apportaient un soutien à la filière de manière distincte, chacune disposant de son guichet. Depuis 2017, le Fonds Audiovisuel et Cinématographique de Nouvelle-Calédonie rassemble les 3 provinces, le gouvernement et des acteurs privés autour du sujet.

Le Bureau d'Accueil des Tournages

Fondé en 2005 par la province Sud, le Bureau d'Accueil des Tournages (BAT) a pour mission d'apporter un service gratuit d'aide et d'assistance technique et logistique à toute société de production ou réalisateur indépendant, dans la mise en place de son projet de film (*fiction, documentaire, animation, clip, pub, programme de flux*). Il est le premier point d'ancrage des sociétés de production de films locales, nationales et internationales. Il est composé de deux personnes, rémunérées par la province Sud, et travaillant au sein de la Direction de la Culture de la Jeunesse et des Sports (DCJS).

Le BAT est membre du réseau national Film France depuis 2006 et bénéficie ainsi d'une vitrine sur l'international, de la synergie du réseau, et d'outils de travail et de communication. Concrètement il offre un service « à la carte » au regard des besoins spécifiques de chaque projet :

- Recherche de décors (*pré-représages avec photographies et fiches techniques, mise en place d'une base de données de décors*)
- Conseil et assistance dans le choix des sujets et la mise en place des plannings de tournage
- Démarches administratives (*autorisations de tournages, courriers officiels*)
- Interface avec les autorités politiques, coutumières, administratives
- Recensement de figurants, acteurs et techniciens (*à ce jour plus de 4000 personnes inscrites dans les fichiers*)
- Organisation de castings (*parutions de communiqués presse, phoning et recensement au préalable des candidats*)
- Aide logistique : réservations et tarifs préférentiels sur les hébergements et transports, recensement de prestataires et services divers, recherche d'accessoires, équipement etc.

Le BAT possède également du matériel de machinerie professionnel à disposition gratuite des productions, sous certaines conditions. Outil indispensable qui fait l'unanimité quant à sa compétence et la nécessité de son action, il a permis plusieurs coproductions avec des productions métropolitaines. Il s'assure de la recevabilité et l'instruction des dossiers présentés au Fonds Audiovisuel et Cinématographique de Nouvelle-Calédonie.

La province Sud a créé en 2005 la **CAPAC** (*Commission des Aides aux Productions Audiovisuelles et Cinématographiques*), dispositif doté d'une enveloppe de 385 MF (*données BAT*) pour la période 2009-2016 (*par la suite les contributions ont été redirigées vers le FACNC*). Sur la période 2010-2014, la Capac a contribué à la réalisation de 183 projets (*dont 33 % de documentaires*), soit 4700 jrs tournage et 1.828 embauches locales, mobilisé 385 MF d'aides de la province Sud pour 1.7 MdF de retombées économiques pour le territoire. La province Sud accueille le BAT et propose des dispositifs d'éducation et de soutien à l'image tels que l'opération « collège au cinéma » ... mais les problématiques budgétaires et la remise en question annuelle des enveloppes sont bel et bien présents et ne manquent pas d'impacter la filière et ses acteurs. La province Sud dispose également d'une aide à la réalisation de courts-métrages de fiction (*dans le cadre des aides à la création de la province Sud*), doté d'une enveloppe d'un peu plus de 2 millions de francs/an.

La province Nord a aidé 79 productions pour 115 MF entre 2010 et 2014. Elle intervient principalement dans le cadre du festival « Ânûû-rû Åboro » et a fortement contribué à la mise en place et au financement de la chaîne télé locale Calédonia (*1.2 MdF de 2012 à 2014*). Elle contribue au FACNC et soutient quelques rares projets documentaires. Elle abonde également le Fonds Audiovisuel et Cinématographique de Nouvelle-Calédonie

La province des Iles a toujours été peu présente dans le secteur mais abonde le Fonds Audiovisuel et Cinématographique de Nouvelle-Calédonie modestement depuis 2020. Elle soutient également à la marge des projets documentaires.

1. PANORAMA DE LA FILIÈRE AUDIOVISUELLE ET CINÉMATOGRAPHIQUE DE NOUVELLE-CALÉDONIE

Le FACNC a été créé en 2017 pour permettre de financer la production et la préparation d'œuvres audiovisuelles ou cinématographiques. Ses objectifs sont :

- développer une industrie cinématographique et audiovisuelle de qualité,
- donner une meilleure lisibilité à la politique territoriale,
- mettre en œuvre une cohérence dans le soutien des institutions à la production locale et extérieure,
- attirer les productions et les talents extérieurs,
- favoriser les retombées économiques et la diffusion des films calédoniens,
- constituer un patrimoine cinématographique et audiovisuel calédonien

NB : à la création du Fonds Audiovisuel et Cinématographique de Nouvelle-Calédonie, le BAT - et ses deux salariés - a été désigné, service instructeur et secrétariat du nouveau Fonds de soutien. Cette situation perdure depuis cette date.

Le Financement du Fonds Audiovisuel et Cinématographique de Nouvelle-Calédonie (FACNC) est assuré par le gouvernement (52 MF/an de 2017 à 2020, 25MF en 2021), la province Nord (4.6 MF/en en moyenne), la province Sud (47 MF/an), la province des Iles (500 KF depuis 2020), NC la 1ère (3.3 MF/an environ), Canal + Calédonie (15 MF/an), Calédonia (3 MF les 3 premières années), l'OPT (moyenne de 7.4 MF/an), Lagoon (450 KF/an depuis 2018). Après un fort soutien du secteur privé au démarrage du fonds (22 % du montant global en 2017), le public a largement pris le relais (*jusqu'à 96 % en 2019*), mais la tendance s'inverse de nouveau depuis 2020 pour arriver à une répartition 20/80 en 2021.

Un comité de gestion décide de l'octroi des aides du fonds. Hébergé à la Direction de la Culture du gouvernement, ce fonds est concrètement suivi et mis en œuvre par le BAT et le cabinet en charge de l'audiovisuel au sein du gouvernement.. Le comité de gestion regroupe : les deux membres du service instructeur (BAT), un membre du gouvernement en charge de l'audiovisuel qui préside le comité de gestion, deux experts du secteur nommés par arrêtés, un représentant de la province Nord, un représentant de la province des Iles, un représentant du Haut-Commissariat (MAC) ; ainsi qu'à titre consultatif et sans droit de vote : deux représentants des organisations professionnelles (1 FIPANC et 1 ACPF), trois représentants des diffuseurs (1 NC la 1ère, 1 Canal+ Calédonie, 1 Calédonia), un représentant de l'OPT (*contributeur du fonds*) et un de Lagoon (*également contributeur du Fonds*). Le comité est convoqué par son président, issu du gouvernement. De fait, en l'absence de gouvernement, et de membre en charge de l'audiovisuel, le fonctionnement du fonds est totalement paralysé. Cette situation s'est déjà produite à deux reprises, depuis la création du fonds et a notamment conduit en 2020-2021 à une situation catastrophique pour la filière calédonienne.

Outil de soutien financier à la filière, le Fonds Audiovisuel et Cinématographique de Nouvelle-Calédonie peut intervenir pour des aides à la préparation, à la production ou encore à la formation. Il permet de soutenir des projets de documentaires et de fictions (*unitaire ou en série*), mais aussi des clips vidéo, des magazines... qu'ils soient diffusés à la télé, sur SMAD ou au cinéma. Les aides sont plafonnées en fonction des dépenses locales réellement engagées en Nouvelle-Calédonie.

Les **productions extérieures** peuvent en bénéficier **sous condition de co-production avec une société locale**.

Le FACNC est un guichet unique qui a pour avantage de raccourcir les délais de traitement en lieu unique, à la fois en termes de dépôt, d'instruction et versement. Un tel dispositif ne devrait pas être soumis aux aléas politiques et institutionnels liés par exemple à l'absence de gouvernement.

LE BILAN DU FONDS AUDIOVISUEL ET CINÉMATOGRAPHIQUE DE NOUVELLE-CALÉDONIE 2017-2021 :

LE FACNC EST AUJOURD'HUI UN DISPOSITIF DE SOUTIEN ESSENTIEL À LA CRÉATION LOCALE ET SOCLE DE LA FILIÈRE

296
DOSSIERS
PRÉSENTÉS

Sur ces 5 années d'exercice,
296 dossiers ont été présentés au fonds de soutien, sur lesquels
208 ont été retenus afin d'obtenir un financement.

44
ENTREPRISES

43 entreprises et 1 association ont porté les **208 dossiers** de financement auprès du fonds audiovisuel calédonien depuis sa création, sachant que **60 de ces dossiers** concernent des co-productions avec des sociétés métropolitaines.

Les budgets des **208 dossiers soutenus** par le fonds de soutien à hauteur de **660 MF** représentent **3,2 milliards de francs de dépenses totales** et **des retombées économiques locales de l'ordre de 2,1 milliards de francs**, soit un effet de levier de **3** puisque pour 1 CFP d'aide publique locale, les retombées pour le territoire sont de 3 CFP.

AIDES ATTRIBUÉES ET NOMBRE DE PROJETS SOUTENUS DEPUIS LA CRÉATION DU FONDS :

Historique des attributions d'aides du FACNC en volume et en montants

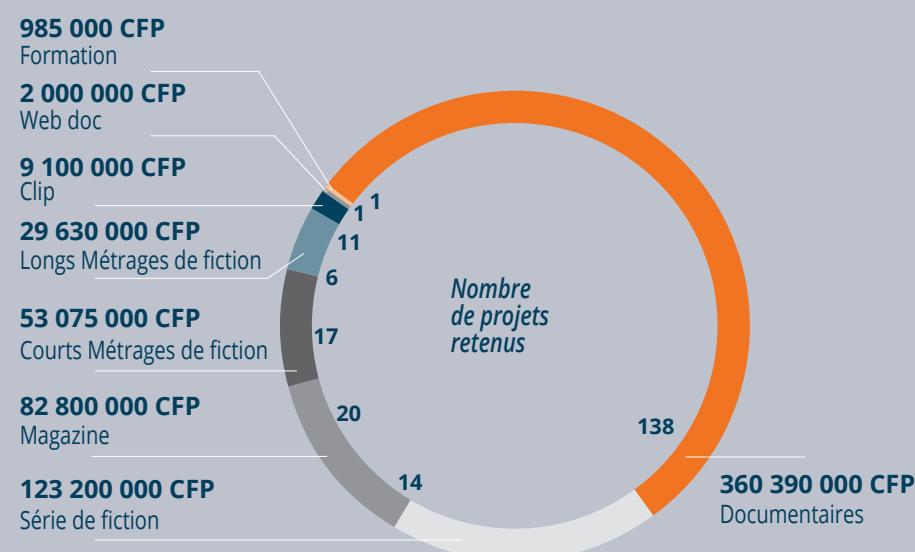


Ce graphique permet de constater qu'en moyenne **3 dossiers sur 4 obtiennent un accord de financement par le fonds de soutien**. Il convient de préciser que les **¾ des projets bénéficient d'une aide à la production**, ce qui correspond à **96 % des montants alloués sur la période 2019-2021**, puisque l'aide à la préparation n'a été active, quant à elle, qu'à partir de cette date.

**1. PANORAMA DE LA FILIÈRE AUDIOVISUELLE
ET CINÉMATOGRAPHIQUE DE NOUVELLE-CALÉDONIE**

RÉPARTITION DU MONTANT D'AIDE À LA PRODUCTION DE 2017 À 2021 PAR GENRE (M CFP)

	Nombre	Montant total CFP	Montant total Euro
DOCUMENTAIRES	138	360 390 000 CFP	3 020 112 €
WEB DOC	1	2 000 000 CFP	16 760 €
MAGAZINE	20	82 800 000 CFP	693 874 €
SÉRIE DE FICTION	14	123 200 000 CFP	1 032 431 €
COURTS MÉTRAGES DE FICTION	17	53 075 000 CFP	444 775 €
LONGS MÉTRAGES DE FICTION	6	29 630 000 CFP	248 303 €
CLIP	11	9 100 000 CFP	76 259 €
FORMATION	1	985 000 CFP	8 254 €
TOTAUX	208	661 180 000 CFP	5 540 769 €



Ces données nous permettent de constater que le **genre documentaire est le plus représenté en nombre de projet et donc en montant global**. Cependant, le **montant moyen de l'aide au documentaire est de 2.6 MF et atteint 5.8 MF pour les longs métrages de fiction, voire près de 9 MF pour les séries de fiction** dont le budget est bien plus conséquent. Les **courts-métrages** de fiction et les **magazines** sont aidés pour environ **3 MF par projet**.

LES AUTRES AIDES

La **Mission aux Affaires Culturelles** gère les contrats de développement du ministère de l'Outre-mer et soutient les festivals, les dispositifs d'éducation artistique et culturelle et de temps à autre des documentaires sur la Nouvelle-Calédonie ou d'autre États du Pacifique (*via le fonds pacifique*). Elle est très orientée vers les arts visuels et les spectacles vivants et ne côtoie la production audiovisuelle qu'au travers de sa présence au Comité de lecture du FACNC, du BAT, du festival de La Foa ou encore des jeunes étoiles... elle peut servir de relais avec les organismes métropolitains.

De façon également marginale, le ministère des Outre-mer propose, via le Fonds d'aide aux Échanges Artistiques et Culturelles outre-mer (FEAC), quelques rares subventions (5000 € max pour un documentaire), tout comme la Maison de la Nouvelle-Calédonie qui, par le passé, proposait également quelques soutiens (2 à 3000 € max pour un documentaire), sans que l'on sache aujourd'hui si cette politique, mise en pause du fait du contexte sanitaire, se poursuivra dans les années à venir.

Le **Centre National du Cinéma (et de l'image animée)** est, depuis 2018, accessible aux producteurs calédoniens. La Nouvelle-Calédonie est le dernier des territoires ultramarins à obtenir cet accès au CNC. La signature d'une convention triennale entre le CNC et la Nouvelle-Calédonie avait pour objectif de soutenir le développement de la filière audiovisuelle et cinématographique en Nouvelle-Calédonie, de contribuer au développement et à l'enrichissement de la production française par la diversité culturelle et les paysages de Nouvelle-Calédonie ; elle vise à professionnaliser le secteur et promouvoir l'image de la Nouvelle-Calédonie.

Ce dispositif a permis l'accès aux mécanismes d'aides sélectif ou automatique du CNC, mais du fait de la complexité de ces dispositifs et de leur sélectivité, l'accès direct (*hors coproduction avec un producteur métropolitain*) à ces financements reste marginal. Pour l'heure, seulement trois sociétés locales parviennent à obtenir occasionnellement des aides sélectives, dans le secteur du documentaire.

Par ailleurs, le non-assujettissement des cinémas calédoniens à la TSA (taxe sur les entrées versée au CNC pour le soutien au secteur) leur permet de conserver un tarif raisonnable, mais les empêche de pouvoir bénéficier du soutien de ce dernier, comme ce fut le cas durant la crise sanitaire.

LE CONSTAT

Le **Fonds Audiovisuel et Cinématographique de Nouvelle-Calédonie** est et demeure le principal levier de soutien à la filière audiovisuelle et cinématographique.

Dans un contexte où les enveloppes allouées aux productions s'amenuisent, il devient difficile d'attirer les projets extérieurs, de grande envergure : le manque de moyens limite la communication à l'extérieur et ne rassure pas les acteurs internationaux.

Quant aux projets locaux, les aides sont limitées, du fait du nombre croissant de projets (pour une enveloppe constante) et de la difficulté d'accès à d'autres dispositifs (*CNC très exigeant, accès difficile*). Conséquence directe : un ajustement du budget prévisionnel, donc un impact sur les rémunérations, les moyens techniques et donc sur la qualité finale des œuvres.

Le fonds de soutien aide au financement de nombreux projets et, du fait de son enveloppe limitée, il attribue de petits montants (*effet saupoudrage*) sans pouvoir marquer son intervention sur certains projets à fort potentiel.

Enfin et surtout, du fait de son statut gouvernemental et de son fonctionnement actuel (*comité convoqué par son président, issu du gouvernement, budget géré par le gouvernement*), il est largement soumis aux aléas institutionnels et politiques.

g. Évolution de la filière

LA RÉVOLUTION NUMÉRIQUE : UNE ÉVOLUTION DES USAGES

Pendant longtemps le paysage audiovisuel calédonien s'est résumé à une chaîne de télévision (Télé Nouméa créée en 1965, devenue FR3-Nouvelle-Calédonie en 75, puis RFO Nouvelle-Calédonie en 83, puis Télé Nouvelle-Calédonie en 99 et Nouvelle-Calédonie La 1ère depuis 2010).

Ce n'est qu'en 1983 que RFO lance un deuxième canal de diffusion baptisé RFO 2 (reprise de programmes d'Antenne 2) qui deviendra Tempo en 1998 (chaîne à vocation pédagogique et culturelle rediffusant les émissions de France 2, France 3, La Cinquième et Arte).

L'arrivée de Canal +, en 1994, bouscule la donne : offre pléthorique, accès payant...

En 2010, la mise en place de la TNT (télévision numérique terrestre) permet l'accès direct à de nouvelles chaînes francophones : aujourd'hui 27 chaînes de télévision gratuites, sans compter les offres payantes.

En parallèle, internet et le web font leurs débuts en Nouvelle-Calédonie en 1996, offrant une nouvelle possibilité d'accès aux premiers et encore rares contenus vidéos hébergés en ligne. Durant les années 2000, le Territoire s'inscrit à son tour dans la révolution numérique. Les Calédoniens découvrent ainsi YouTube (en 2004), et Facebook (dès 2005).

A partir de 2015, la fibre donne accès à une offre quasiment illimitée : Netflix, Amazon Prime, Apple TV...

Le baromètre de l'Observatoire du Numérique indique en 2021 :

- 8 Calédoniens sur 10 ont un accès internet
- 6 sur 10 sont présents sur au moins un réseau social
- 61 000 abonnements fixes
- 88 000 abonnements internet mobile
- 160 000 comptes Facebook, etc...

Aujourd'hui, l'économie du numérique en Nouvelle-Calédonie représente 58 milliards de francs (dont OPT 23 milliards de francs).

À NOTER

- Les études Médiamétrie sur les mesures d'audiences ne prennent pas encore en compte la consommation numérique, ne permettant pas d'évaluer l'impact réel d'un programme alors même que les postes de télévisions sont de plus en plus souvent remplacés par l'ordinateur, la tablette ou encore le téléphone portable.
- A l'exception de Canal+, les plateformes ne payent pas d'impôts en Nouvelle-Calédonie et ne participent pas au soutien de la création audiovisuelle locale (en France elles s'acquittent de la TVA et participent au financement du CNC à hauteur de 5 % du CA).
- La redevance pour Copie Privée, en préparation depuis 12 ans via la Sacenc, n'est toujours pas mise en place alors qu'elle existe depuis 1985 en métropole et fonctionne aujourd'hui dans 40 pays. Son montant est prélevé par l'organisme Copie France sur chaque vente de smartphone ou autre support numérique : près de 300 M€ collectés en 2020 pour indemniser les ayants droits. En Nouvelle-Calédonie, la redevance n'est toujours pas redistribuée faute d'organisme officiel pour la répartir localement !

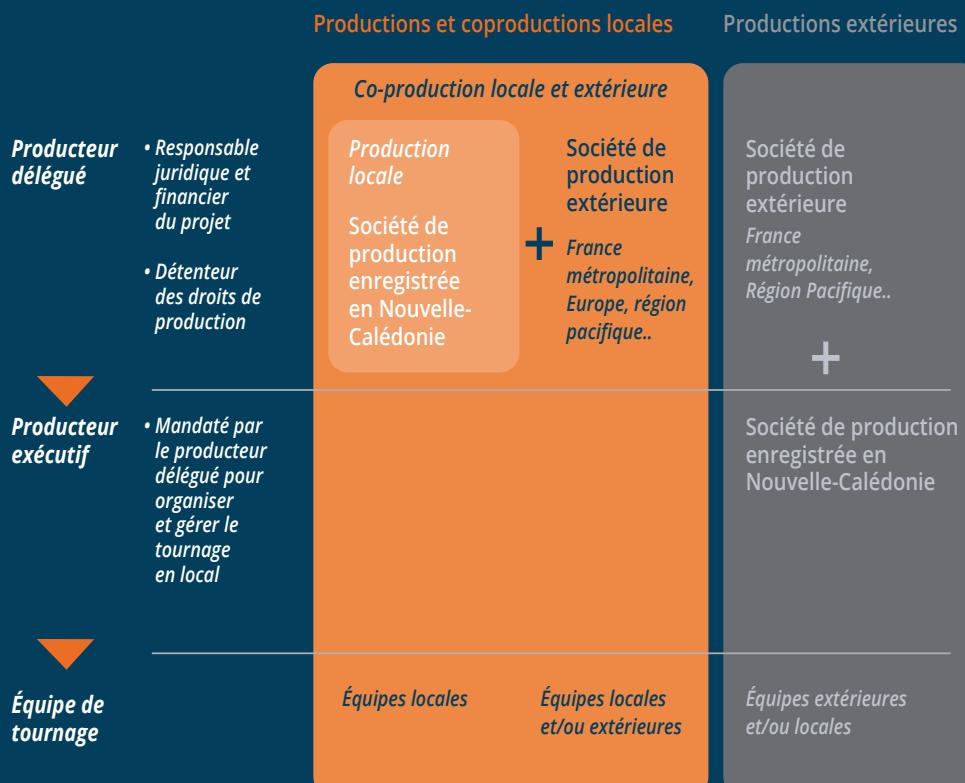
B. UN SECTEUR PORTEUR POUR LA NC

a. Un modèle économique basé sur la production locale

Le modèle économique de la filière repose essentiellement sur les productions et coproductions locales. L'apport des productions extérieures intervient dans une moindre mesure. Une politique volontariste d'accueil des productions permettrait de développer cet apport, synonyme de retombées économiques importantes, sans pour autant mettre en péril la filière locale.

Afin de protéger et de valoriser la production locale, compte tenu d'un budget contraint, le Fonds Audiovisuel et Cinématographique Calédonien a récemment fait évoluer son règlement intérieur en précisant que « **les projets des sociétés de productions audiovisuelles nationales et internationales ne seraient éligibles qu'à condition d'être lié par un contrat de coproduction avec une société de production locale. Dans le cadre d'une production de fiction, un contrat de production exécutive est également éligible.** »

Le modèle économique de la filière repose sur la distinction entre 2 types de projets audiovisuels : Productions et co-productions extérieures.



b. Une filière à retombées multiples

Après recouplement des données issues de l'ISEE-NC avec les informations issues du BAT, **il apparaît que la filière audiovisuelle (hors diffuseurs) représente environ 1.3 MdF de retombées économiques annuelles.**

Les retombées de la filière audiovisuelle et cinématographique sont donc significatives pour le territoire, tant de façon directe qu'indirecte.

QUATRE NIVEAUX DE RETOMBÉES :

1

Professionnels de la filière

- > **Rémunérations** des 165 travailleurs de l'audiovisuel
- > **Chiffre d'affaires** des sociétés constituant la filière audiovisuelle

2

Retombées économiques directes des tournages

- > **Chiffre d'affaires** pour les sociétés et prestataires intervenant à l'occasion des tournages : transports (aérien international et domestique, bateau, bus, taxis...), hébergement, restauration, importation d'équipements, etc.

3

Retombées économiques indirectes

- > **Rayonnement** de la Nouvelle-Calédonie dans les médias, y compris web (**contre-valeur publicitaire**) => bénéfique au tourisme

4

Autres retombées indirectes

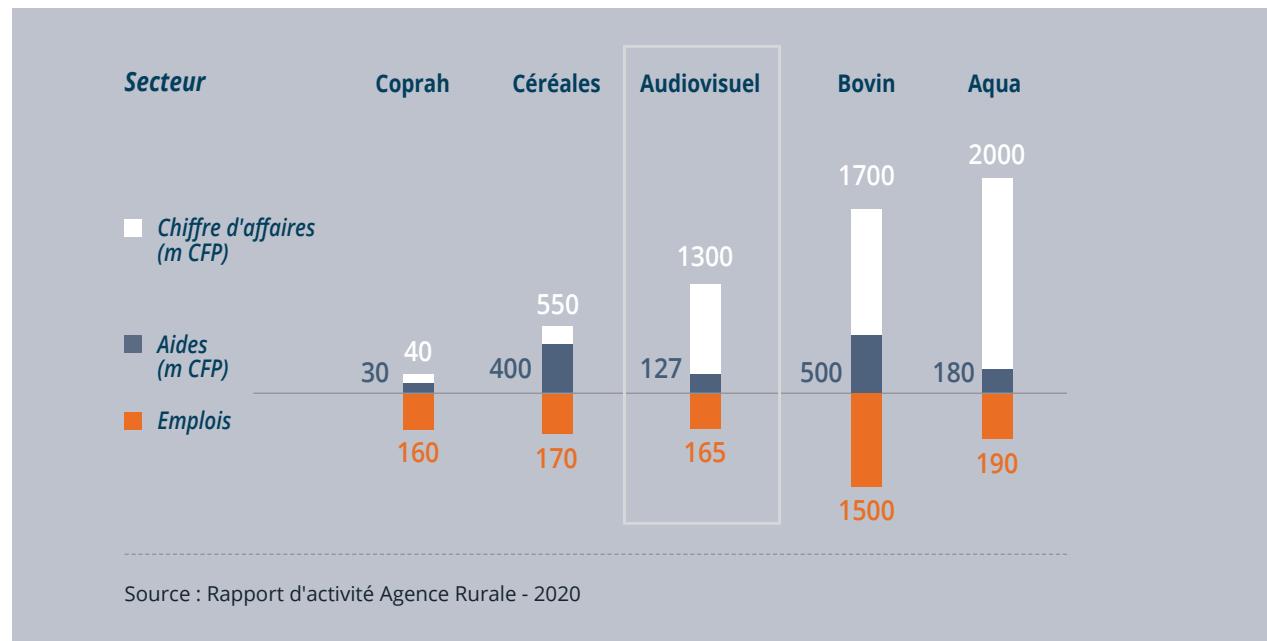
- > **Promotion** du patrimoine calédonien (culturel, humain, historique...) – cf Annexe 3
- > **Dynamisme** de la création artistique locale
- > **Accélérateur** de la diffusion et utilisation du numérique en Nouvelle-Calédonie

c. Une place significative dans l'économie du pays

La filière audiovisuelle occupe une place significative dans le pays

Comparaison des filières économiques du territoire.

Année de référence 2020



La filière audiovisuelle génère des retombées patrimoniales exemplaires

L'une des grandes forces de la filière audiovisuelle et cinématographique calédonienne est qu'elle contribue, du fait de sa nature et ses particularités, depuis de longues années, à la promotion du patrimoine calédonien culturel et humain, ainsi qu'à la mise en valeur et la conservation des ressources immatérielles qui font sa richesse et son originalité.

Elle permet particulièrement d'informer les citoyens sur les enjeux économiques, sociaux, environnementaux et humains du pays. Elle participe ainsi à la cohésion sociale, à la construction d'une identité calédonienne, ainsi qu'à l'ouverture à l'altérité, aux missions d'éducation et de mémoire, de lien entre les générations, tant passées qu'à venir.

Dans le même ordre d'idées, la filière contribue à faire connaître et mettre en lumière l'histoire du territoire parfois méconnue, mais indispensable pour offrir de meilleurs outils de réflexion aux citoyens calédoniens, et contribuer à offrir des sources d'inspiration pour construire l'avenir et éviter de reproduire certaines erreurs du passé.

La filière calédonienne dynamise également la création artistique locale du fait de la captation et la diffusion de spectacles et concerts locaux ; ainsi que des films mettant en valeur les artistes du pays.

Elle est enfin un formidable atout pour tisser du lien entre les différents pays de la région sur des sujets et des questionnements communs et faire rayonner la filière audiovisuelle calédonienne dans le Pacifique Sud.

Cet apport se mesure aisément au regard des nombreuses demandes d'utilisation et de projection de films au sein des établissements scolaires ou encore au sein même des institutions (auditorium de la province Sud, Congrès, mairie de Nouméa, musée de Nouvelle-Calédonie, etc.) et à travers les sélections dans les festivals locaux (Festival de la Foa, Festival Anûû-rû âboro) et internationaux (FIFO, FIFIG, Festival des Révoltés du monde, Festival de Rochefort, Festival des étonnantes Voyageurs...)

De nombreux exemples de documentaires, fictions et magazines contribuant à ces retombées immatérielles sont énumérés en ANNEXE 3.

C. FORCES ET FAIBLESSES

a. Forces et faiblesses de la filière calédonienne

FORCES

- Un vivier de techniciens et producteurs expérimentés qui couvre l'essentiel des besoins de production
- Du matériel de tournage de qualité et des petits équipements disponibles à la location (télécommunications, batteries...)
- Des réalisations de qualité reconnue à l'échelle ultramarine
- 3 diffuseurs TV locaux permettant des engagements de diffusion
- L'existence du Fonds Audiovisuel et Cinématographique de Nouvelle-Calédonie (FAC NC)
- Une éligibilité au CNC
- Des passerelles - ponctuelles - avec les acteurs des filières audiovisuelles françaises ultramarines via des co-productions régulières
- 2 festivals locaux (Ânûû-rû Åboro et La Foa) et l'accès à un festival international (FIFO) comme vitrine des productions locales
- Un potentiel narratif fort avec une diversité de sujets et de décors
- Un Bureau d'accueil des tournages depuis 2005
- Des conditions de travail et de sécurité de haut niveau (hébergement, santé, télécommunications...)
- Une position stratégique dans le Pacifique favorable aux traitements des sujets dans la zone ou aux tournages de nos voisins sur le Caillou

FAIBLESSES

- Un bassin d'audience local réduit, un marché étroit, limitant les moyens financiers des productions
- Un éloignement des marchés internationaux, un accès restreint à la distribution et la diffusion hors territoire => exploitation limitée, peu de seconde vie, de multisupport...
- Des achats de productions par les diffuseurs locaux insuffisants, une politique de pré-achat trop timide, notamment pour la fiction
- Un manque de présence régulière auprès des organismes métropolitains (CNC, diffuseurs) => peu d'accès à l'actualité du secteur (réglementation, opportunités, lobbying, partage de connaissance et d'expérience...)
- Une fiction qui peine à émerger
- Pas de formation technique, écriture, production... disponibles sur le territoire
- Des possibilités de location de gros équipement de tournage très limitées (caméras), pas de société de location spécialisée
- Pas d'infrastructure de tournage fixe (studio couvert, studio de post-production)
- Un coût de la vie élevé défavorable aux budgets de tournage
- Une faible lisibilité des conditions d'emploi local, des tarifs faibles proposés aux techniciens locaux, des compétences sous-estimées
- Des recettes de diffusion insuffisantes pour les courts métrages, un manque de promotion pour la sortie d'un film local...
- Pas de mécanisme d'incitation fiscale (crédit d'impôt...), dans un environnement très concurrentiel
- Un fonds de soutien dépendant du gouvernement et largement soumis aux aléas institutionnels
- Des circuits administratifs lourds, des compétences réparties, des délais de traitement et de paiement longs... bloquant les productions dans le démarrage de leur projet et la tenue des délais annoncés aux diffuseurs.
- Des commissions gérées par des élus politiques plutôt que par des professionnels (soucis de neutralité et de connaissance du domaine)
- Un manque de lisibilité des politiques publiques locales en faveur des productions extérieures
- Un fonds de soutien (FACNC) au budget trop limité pour accueillir des productions extérieures sans mettre en péril la filière locale

2. L'EXEMPLE DES OUTRE-MER : DES NIVEAUX TRÈS DIFFÉRENTS

a. Les spécificités ultramarines

L'Outre-mer est apparue il y a moins de 20 ans dans le paysage audiovisuel français, les filières locales se sont consolidées et professionnalisées à des rythmes et des niveaux différents, mais on peut dire aujourd'hui qu'il existe une filière professionnelle sur l'ensemble des territoires.

La Nouvelle-Calédonie est le territoire d'Outre-mer le plus avancé en termes de production de films documentaires et magazines suivi de près par La Réunion et la Polynésie.

La Polynésie, la Réunion et la Guyane sont les leaders dans le développement de la filière fiction. La Guadeloupe et la Martinique sont très actifs depuis quelques années.

Bien que certains territoires soient plus avancés que d'autres, **l'audiovisuel apparaît pour tous comme un levier de développement économique direct** (*emploi techniciens, figurants*), indirect (*visibilité touristique liée images et professionnalisation de la filière liée à la formation*) et induit (*hébergement, restauration, logistique*), notamment dans les territoires à fort taux de chômage (*en moyenne 2x plus élevé qu'en métropole*).

L'Outre-mer a longtemps été tenu en marge des politiques culturelles et les projets étaient souvent plus attractifs sur les îles voisines. Longtemps la production a été réduite à des productions extérieures, métropolitaines pour la majorité, qui venaient tourner sur nos Territoires.

Le système de production français est volontariste et efficace, mais ce constat ne se retrouve pas en Outre-mer où il y a moins de guichets accessibles, un manque de moyens, des circuits de diffusion restreints... **toutefois certaines évolutions sont encourageantes (déploiement de conventions...)**.

La production Outre-mer est aussi une filière avec des singularités locales. En Nouvelle-Calédonie par exemple, de par l'éloignement de la métropole, de nombreuses sociétés de production ont été créées par des réalisateurs qui ont investi dans leur matériel de production et de tournage. Le profil des professionnels est très polyvalent. Un producteur peut être réalisateur, opérateur image, monteur... Un véritable atout en termes de création mais aussi de flexibilité face aux aléas du marché.

b. Un manque de visibilité

Comme le précise le rapport d'information de l'Assemblée Nationale du 4/7/2019 pour la délégation Outre-mer sur la production audiovisuelle dans l'Outre-mer, **l'Outre-mer était la grande oubliée des chaînes nationales généralistes** : 0.38 % de la programmation totale sur la période 2005-2015, et 1.23 % de la programmation en Journal Télévisé ; une situation donc contrastée entre le dynamisme local et l'invisibilité nationale.

Une des missions du CSA est de s'assurer que la programmation reflète la diversité de la société, or les spectateurs (surtout les jeunes) ne se retrouvent pas dans les programmes nationaux, ils s'orientent donc vers Netflix, YouTube ou autres productions étrangères ; pour exemples la Guadeloupe et la Martinique, parmi les premiers consommateurs mondiaux de Netflix !

En dehors de France Ô (200.000 téléspectateurs), seules TF1 et France Info abordent les sujets ultramarins (127 sujets TF1 en 2018), mais rarement aux heures de grande écoute. Les Outre-mer restent les territoires oubliés des grandes chaînes publicitaires nationales, malgré les contrats d'objectifs et les exigences de la loi ; la visibilité ultramarine reste marginale : ces territoires restent victimes des clichés « carte postale », sont essentiellement évoqués lors de catastrophes, ou traités rapidement... Pour exemple le « journal de l'Outre-mer » disparaît de France 3 en 2014, sans aucun commentaire du CSA !

En 2018, le Pôle Outre-mer de France Télévision et le réseau Premières participait à hauteur de 5M€ à la production locale, dont 1M€ en coproduction (*surtout en Nouvelle-Calédonie, Réunion et Martinique*). Le SPACOM relève cependant que moins de 5 % du CA de toutes les chaînes du réseau Premières revient à production locale ultramarine et 80 % des budgets sont consommés par la masse salariale de ces chaînes, ce qui laisse peu de moyens pour la production.

Les 9 stations du réseau Outre-mer de FTV sont aujourd'hui chargées d'assurer la continuité territoriale audiovisuelle entre la métropole et l'Outre-mer. Grâce à leur fort ancrage local, elles contribuent au rayonnement régional des territoires ; mais, même si elles ont su rester à la pointe sur les enjeux numériques, leur coût d'entrée demeure élevé, des zones blanches persistent, et les restrictions des droits de diffusion sont des freins. Ces stations ont permis l'éclosion d'un écosystème de production sur les territoires, comme en Nouvelle-Calédonie par exemple, où « Itinéraires » a permis à la filière de se développer dans le genre documentaire et magazine.

France Ô n'a malheureusement jamais vraiment joué un rôle de tremplin pour les productions locales au niveau national. A l'époque de France Ô, un producteur calédonien produisait des films 100 % local avec des budgets en moyenne 3 à 4 fois inférieurs aux producteurs nationaux pour des films diffusés sur les mêmes réseaux.

A sa création, le SPACOM espérait faire bouger les lignes de la chaîne afin de faire changer les idées préconçues des décideurs de la chaîne qui n'avaient pas pris la mesure de la professionnalisation des filières locales sur les 20 dernières années. L'objectif était d'essayer de faire remonter des films documentaires, magazines et du flux vers France Ô en production 100 % locale ou en coproduction équitable avec les productions nationales.

Mais en 2019, malgré un engagement du président de la République à maintenir la seule chaîne de la TNT consacrée à la France des Outre-mer, une réforme de l'audiovisuel public a signé la fin de France Ô, et la chaîne a cessé d'émettre, alors même que les producteurs ultramarins commençaient à peine à travailler en direct avec eux. C'est alors qu'est mis en place le « pacte pour la visibilité des Outre-mer », suite au rapport parlementaire de 2019.

Ce pacte repose sur 3 axes structurants au service de la visibilité : une stratégie de contenus intégrant la visibilité des Outre-mer (accompagnement, investissement, festival par bassin, formation...), une organisation renforcée avec une équipe dédiée et une technologie améliorée (fluidifier la circulation de contenus, augmenter les bandes passantes, gestion des archives, passage en HD...).

Des objectifs sont fixés de visibilité en 1^{ère} partie de soirée sur France 2, France 3 (*case « Ligne bleue Outre-mer » en 3e partie de soirée*), France 5 (*case historique « La case du siècle »*), une diversification des thèmes & genres, une reprise des tournages, le développement de projets, un évènement annuel visant à mobiliser plusieurs chaînes, genres et émissions...sans oublier les 25 engagements et 11 indicateurs pris pour garantir une présence pérenne de l'outre-mer dans l'offre globale.

En 2019 il y a eu 80 % de sujets supplémentaires concernant l'outre-mer dans les éditions nationales de France 2 et France 3, 2h35 d'actualité ultramarine dans la grille de France info, des mobilisations spécifiques (ex. : référendum Nouvelle-Calédonie), des prime time en progression (8.2 millions téléspectateurs sur programmes ultramarins chaque semaine), 1.5 million de visites mensuelles sur le portail « Outre-mer la 1[°] », opération « cœur Outre-mer » en octobre 2020...

A noter que 70 % téléspectateurs considèrent que France 2/3/5 contribuent au lien entre les citoyens de tous les territoires, 61 % estiment que France 2/3 et France info permettent de mieux connaître la diversité ultramarine.

Malheureusement Le Pacte de Visibilité est loin de répondre aux attentes des producteurs locaux. La terminologie du pacte a en effet été détournée d'objectifs visant à donner une réelle visibilité aux Outre-mer à plusieurs niveaux :

- Donner plus de visibilité au national à des productions locales : être visible, c'est d'une part être regardé par le monde, mais aussi donner à voir qui on est au monde. A ce jour un seul axe fonctionne. La métropole regarde l'Outre-mer mais l'Outre-mer reste exclue du processus de visibilité.

- Idem avec la terminologie « Œuvres Ultra-Marines » ou « Œuvres « initiées en Outre-mer » qui n'impliquent en rien la participation d'une société de production locale ou même d'un réalisateur local. Résultat : le Pacte ne participe malheureusement pas au développement de nos filières ni à donner une image fidèle de la réalité de nos territoires.

Un travail est donc à mener par les syndicats de production et les élus politiques ultramarins pour que le mot VISIBILITÉ prenne sa véritable dimension et qu'une réflexion commune soit menée avec France Télévisions et les différents acteurs du Pacte pour que les productions locales soient incluses dans les programmations au national avec les mêmes chances qu'une production métropolitaine intra-périphérique ou régionale.

A ce jour, de très rares productions 100 % locales ont été diffusées sur les cases « labélisées » visibilité (*France 3 : la ligne bleu Outre-mer et France 5 : la Case du siècle*)

Un long chemin est à parcourir pour que l'Outre-mer donne à percevoir sa vision du monde à la Métropole et que les filières locales bénéficient pleinement de cette « visibilité » annoncée. Au-delà d'une vision, c'est aussi une nécessité économique qui engendrera une professionnalisation et une pérennisation des filières audiovisuelles ultramarines.

Toutefois, la signature, en octobre 2021, d'un nouveau Pacte pour la Visibilité des Outre-mer qui comporte 15 engagements au service de 3 objectifs (améliorer la visibilité par l'enrichissement mutuel des offres audiovisuel public, améliorer la distribution de contenus et services ultramarins et favoriser la présence d'ultramarins dans les programmes et leur conception) ainsi qu'une obligation de rendre compte, laisse espérer qu'une place méritée sera attribuée à l'audiovisuel ultramarin.

Pour ce qui est des longs métrages, ils sont bien évidemment tributaires des salles de cinéma, or le maillage est faible : 27 établissements ultramarins représentant 77 salles, soit 1.3 % du parc français pour un nombre d'entrées de 3.7 millions sur un total national de 201 millions (*recettes 1.336 Md€*). Au-delà des salles, la distribution de productions locales reste marginale, l'affiche étant plutôt réservée aux films à grand spectacle.

c. Des acteurs d'accompagnement et de financement :

La prise de conscience des enjeux économiques et du levier de valorisation du patrimoine que représente la filière a amené à la mise en place de fonds de soutien régionaux couplés aux aides du CNC. Certains mécanismes complémentaires ont parfois été instaurés localement.

Quoiqu'il en soit, il en ressort que la volonté politique est l'une des clés essentielles de la structuration de l'industrie audiovisuelle dans les territoires ultramarins. Pour se faire, il est déterminant pour les territoires de disposer d'outils de financement attractifs, sachant que peu d'aides nationales et européennes sont accessibles à la filière ultramarine.

En effet, les sociétés de production ultramarines rencontrent des difficultés d'accès aux aides nationales du CNC : 4 productions/an bénéficiant de l'aide automatique et les aides spécifiques sont dédiées à la production d'œuvres cinématographiques uniquement, principalement pour les DOM (55 œuvres en ont bénéficié de 2015 à 2018 pour 38K€).

Le Fonds d'aide aux Echanges Artistiques et Culturelles outre-mer (FEAC), mis en œuvre par le ministère des Outre-mer et le ministère de la Culture a quant à lui accordé 400 K€ de crédits à la production en 2018.

Film France et son réseau de commission de films (Bureau d'accueil des tournages) ont contribué à 7.063 jours de tournage de fiction pour la télévision française en 2017 dont 250 en outre-mer et 2.648 en Ile de France ! Cet accompagnement consiste à apporter un soutien logistique via un service gratuit : recherche de techniciens, prestataires, matériel, accompagnement...

Le SPACOM précise en 2016 que la filière ultramarine emploie 1.000 techniciens pour environ 113 sociétés de production. En matière de formation, les métiers de la filière sont peu et mal connus, et le concours FEMIS (école nationale supérieure des métiers de l'image et du son) est exigeant.

d. Des initiatives locales :

En Martinique, le développement de l'audiovisuel et du cinéma fait partie des axes prioritaires de la politique culturelle, d'où le soutien à la création et l'émergence de nouveaux talents, sans oublier la mise en place de l'école « parallel 14 ».

La Guadeloupe a mis en place son BAT en 2008 et a organisé, à l'occasion des 50 ans du cinéma guadeloupéen en 2018, le premier « Caribbean Location Road Show » à l'image du Location Trade Show de Los Angeles, du Focus London ou encore du Paris Images Show : un rendez-vous entre scénaristes, producteurs et diffuseurs reconnus et le potentiel cinématographique de la Guadeloupe et de la Caraïbe (visites, conférences, négociations...). La Guadeloupe a également créé un BTS audiovisuel depuis 2013.

À La Réunion, la filière dépend de la direction de l'innovation et du numérique et évite ainsi les coupes budgétaires liées au secteur culturel. Le fonds régional a passé son enveloppe de 1 M€ en 2008 à 3 M€ en 2018 afin de financer la chaîne télévisée locale et prendre des actions dans un studio de production... 400K€ d'aides génèrent 1.2 M€ de dépenses locales ; le CA du secteur est passé de 5M€ en 2010 à 15 M€ en 2018. L'agence Film Réunion, créée en 2002, a mis en place le label « terres d'images, terres de tournages » en 2010, et propose l'organisation d'éduc'tours destinés aux producteurs, réalisateurs, chaînes télévisées françaises et étrangères pour échanger sur les conditions de tournage (accueil, financements, visites de sites...). Elle a également créé 2 plateformes SMAD et mis en place l'institut de l'image de l'océan Indien.

La Guyane est identifiée comme une zone à potentiel avec un effet levier estimé en 2016 à 7.62 ventilé en : 50 % rémunérations, 38 % dépenses tournage et 12 % dépenses techniques. L'organisation du FIFAC (festival international du film documentaire Amazonie-Caraïbes) a vu le jour en 2020 en Guyane.

La Polynésie propose, pour les productions extérieures ayant obtenu un agrément (dépenses minimum 30 MF sur le territoire), une liste d'exonérations : droits de douane, TVA sur les achats locaux, remboursement des charges sociales sur les salaires locaux ainsi qu'un crédit d'impôt de 30 % sur les dépenses effectuées en Polynésie (plafonnées à 60 % coût définitif de production) sur l'impôt dû par le producteur exécutif local.

Elle organise des évènements tels que le FIFO (festival international du film océanien) ou encore des « éduc'tours » pour recevoir des scénaristes et producteurs venus principalement des USA. Le fonds de Soutien à la Création Cinématographique et Audiovisuelle aide différents types de productions (télévisuelle, SMAD, cinéma) sous condition d'engagement de diffusion et de talents locaux. Elle est dotée de 3 organisations syndicales professionnelles (SPAPF, ATPA, ATPAC) et étudie leur regroupement en fédération.

e. Des enjeux spécifiques :

Il est important de soulever que les supers productions peuvent générer **d'importantes retombées économiques pour les territoires**. A titre indicatif, la série « Guyane » a rapporté 12M€ de dépenses locales, « Meurtres au paradis » 5M€/saison en Guadeloupe ; et les longs-métrages tournés en Polynésie comme « Coup de foudre à Bora Bora » ou « Point Break 2 » respectivement 1 M€ et 1,6 M€ de retombées.

Au-delà des retombées financières, ces productions permettent également une **montée en compétence des professionnels locaux** (emploi de techniciens et de comédiens locaux), la **valorisation du patrimoine local**, le renforcement de **l'attractivité du territoire** (1€ aide = 6.62 € de retombées locales directes).

Toutefois, un équilibre entre ces productions et le développement des filières locales est un des enjeux majeurs des politiques audiovisuelles et cinématographiques ultramarines !

Les Fonds d'Aide locaux en diminution ne peuvent supporter des demandes de financements trop importantes (*voir l'expérience de « OPJ Pacifique » en Nouvelle-Calédonie*) sous peine de fragiliser la filière locale. Les productions locales participent au renforcement du tissu professionnel (techniciens, réalisateurs, etc.) sur la durée tandis que ces grosses productions sont une manne d'argent imposante mais sur un temps très court. Il est donc essentiel de garantir la pérennité des productions locales tout en incitant la venue de ces supers productions par des aides spécifiques et très encadrées au niveau des conditions d'obtention.

L'Outre-mer a de réels atouts tels que sa richesse scénographique ou sa diversité, elle présente de plus l'avantage de proposer **des avant-postes privilégiés aux quatre coins du monde**, avec du personnel compétent sur place et un accès aux dispositifs métropolitains.

En revanche, **l'éloignement**, que ce soit des centres de décision en termes de diffusion, ou des équipes de production en termes de logistique, génère des **contraintes** et limite l'engouement des différentes parties prenantes.

L'objectif est donc de renforcer les fonds propres des territoires ultramarins, afin de participer à l'essor économique et à la promotion des destinations car ce secteur **contribute au rayonnement de la France à l'international**. Le secteur audiovisuel est un **vecteur de cohésion sociale et d'intégration régionale**, justifiant ainsi un soutien plus ciblé et renforcé pour une consolidation des compétences locales et une meilleure intégration de l'Outre-mer dans le paysage audiovisuel.

Il est primordial de rappeler que l'Outre-mer rayonne sur 3 océans...

3. L'EXEMPLE DE NOS VOISINS DU PACIFIQUE

a. Un mot d'ordre commun : attirer les supers productions internationales

On observe chez nos voisins du Pacifique (avant la période COVID) une politique incitative pour attirer les productions extérieures sur leur territoire. Suivant les territoires, les montants des aides ou les critères d'attribution diffèrent mais répondent dans l'ensemble à de grands principes similaires :

- Un crédit d'impôt ou une subvention accordée sur un montant conséquent de dépenses locales éligibles.
- Un accompagnement pour la mise en relation avec les productions locales et les repérages de décors.
- L'incitation, voire l'obligation d'emplois de techniciens et comédiens locaux
- L'appréciation du rayonnement du pays à l'extérieur

Secteur	NOUVELLE-ZÉLANDE	AUSTRALIE	FIDJI	HAWAII
Type d'incitation	Subvention 20 à 25 % dépenses locales	Crédit d'impôt 16,5 % et Subvention 13,5 %	Crédit d'impôt 75 %	Crédit d'impôt 20 à 25 %
CRITÈRES REQUIS				
Test culturel	Oui	Non	Oui	Non
Dépenses locales	Oui	Oui	Oui	Oui
Contrat de diffusion	Oui	Oui	Oui	Non
Dépenses éligibles	Locales + salaires des non-résidents	Locales + salaires des non-résidents	Locales + vols internationaux	Locales + vols internationaux
Productions éligibles	Long-métrage fiction et documentaire, Fiction TV ou Série Fiction TV, Documentaire TV ou Série documentaire TV, Post-Prod ou effets spéciaux pour fiction et documentaire	Essentiellement Long-métrage fiction et documentaire, Fiction TV ou Série Fiction TV, Documentaire TV ou Série documentaire TV, Téléréalité, Publicité...	Long métrage fictions et documentaire, Fiction TV ou Série Fiction TV, Documentaire TV ou Série documentaire TV, Publicités, Jeux Vidéos, Clips, Court-Métrage	Long métrage fictions et documentaire, Fiction TV ou Série Fiction TV, Documentaire TV ou Série documentaire TV, Publicités, Jeux Vidéos, Clips, Court-Métrage
Autres incitations	Remboursement TVA	Remboursement TVA	Remboursement TVA Exonération des revenus des non-résidents	NA
Bureau d'accueil Tournage	New Zealand Film Commission	AusFilm	FilmFiji	Hawai Film Office

Quelques exemples :

Fidji a mis en place la société Global Pacific (membre de Global Films Solutions – spécialisée dans les productions américaines), au service des productions pour les questions d'hébergement, nourriture, fret, internet, transport, relation université pour faire travailler les étudiants sur les tournages... Elle a une antenne basée à Los Angeles afin de proposer des opportunités, travailler sur les budgets, rechercher des financements et faire le lien entre les Etats-Unis et Fidji.

L'Australie a accordé, en 2012, un crédit d'impôt exceptionnel de 11M€ à la 20th Century Fox pour le tournage de « Wolverine » ; retombées = 68 M€ de dépenses sur le territoire, 2.000 emplois, soit un ratio de 1 pour 6.

b. Une tentative de synergie au niveau du Pacifique

Les médias océaniens (Tahiti, Nouvelle-Calédonie, Australie, Nouvelle-Zélande, Wallis et Futuna, Vanuatu, Samoa et Cook Island), réunis le 5 février 2020 lors du 14e colloque des télévisions océaniennes au cours du Fifo de la même année, ont lancé un « appel solennel » pour la création d'un fonds de soutien régional à la création audiovisuelle.

Cette demande a été faite pour contrer les risques de confiscation du patrimoine audiovisuel, la disparition des langues, la dilution des identités et des valeurs ou encore pour faire face à la difficulté de diffusion et de partage des productions. Ce fonds permettrait aux Océaniens de raconter leurs histoires et leurs cultures, de créer et de fidéliser des talents, de multiplier les opportunités de création de contenus et d'accentuer la visibilité régionale et internationale des œuvres océaniennes. **Cet appel a été lancé aux chefs de gouvernement des pays du Pacifique et au Forum des îles du Pacifique.**

4. L'EXEMPLE DE LA MÉTROPOLE : UN MARCHÉ NATIONAL QUI LUTTE POUR MAINTENIR SA POSITION, UN SOUTIEN IMPORTANT DES POUVOIRS PUBLICS

a. Un marché impacté par la crise sanitaire

Le marché de la production audiovisuelle est soumis à des contraintes endogènes et exogènes, mettant **en difficulté le secteur depuis quelques années**, à fortiori depuis la crise sanitaire début 2020.

Le bilan 2020 du CNC précise que le chiffre d'affaires du secteur audiovisuel et cinéma diminue de 7 % (soit -1.5 Md€) en 2020 par rapport à 2019, il s'établit donc à 20.5 Md€. Sachant que la vidéo et les jeux vidéo ont connu quant à eux une hausse, il convient de noter que le cinéma a subi une baisse de 33 % et la télévision -5 %. Les activités de production sur ces deux secteurs (TV + cinéma) ont essuyé une baisse globale de 10 %.

Comme le précise le CPNEF dans son portrait de l'audiovisuel 2019-2020, les effectifs du secteur, en augmentation régulière jusqu'en 2019 (226.000 salariés) ont connu une baisse de l'ordre de 26 % en 2020 pour atteindre 170.000 salariés.

Le marché de l'audiovisuel a la particularité d'avoir peu de demandeurs (les groupes audiovisuels) pour une multitude d'offres (les sociétés de production).

La télévision, principal financeur et opérateur traditionnel est aujourd'hui fragilisée par **l'érosion des audiences et des recettes publicitaires**.

Quant au cinéma, les restrictions d'ouverture des salles, additionnée à la réduction des tournages et la non sortie des films produits, engendrent une spirale qui pourrait bien être fatale sans le soutien des institutions.

C'est donc aujourd'hui un **système fragilisé** par une crise sanitaire sans précédent **qui peine à survivre** dans un contexte de problèmes de financement et d'attentes croissantes d'un public de plus en plus exigeant aux modes de consommation en perpétuelle évolution !

b. Une évolution de la production par genre

La production audiovisuelle représente une masse salariale de 850 M€, soit 2 fois plus que la production cinématographique et 5 fois plus que la production de films d'animation.

Si l'on considère l'évolution globale du secteur dans l'économie française, les variations de taux de croissance sont plus marquées que pour l'ensemble de l'économie française.

Ainsi, on constate une explosion du nombre de sociétés de production entre les années 2000 et 2017 :

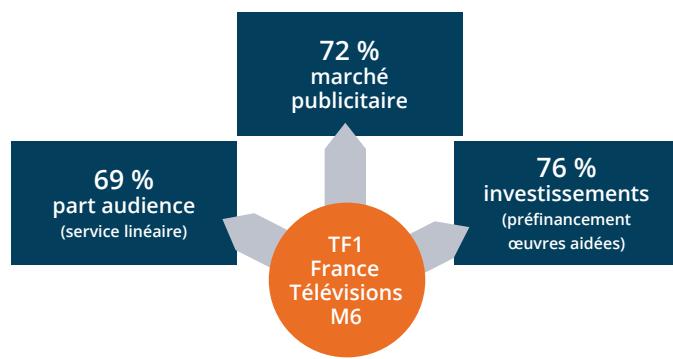


La tendance 2016-2020 confirme une progression ralenti mais néanmoins positive de 12 % du nombre d'entreprises sur cette période, selon le CPNEF.

La production cinématographique demeure quant à elle relativement **stable** avec une évolution de +15 % de la masse salariale sur la période 2010-2017, jusqu'à la crise sanitaire qui a vu l'arrêt du tournage et la suspension des diffusions pour raison du manque de spectateurs (salles fermées !).

On observe une croissance linéaire de la **production de films d'animation** de 2000 à 2010, ce phénomène est lié à la réforme du soutien du CNC à ce genre ainsi qu'au crédit d'impôt audiovisuel mis en place à partir de 2016. Cette combinaison de facteurs a pour conséquence le succès du film d'animation français à l'export.

c. Des diffuseurs sous tension financière :



Les **recettes de l'audiovisuel sont en baisse**, autour de 11.5 Md€ en 2020 et composées à 88 % des recettes de la télévision linéaire. Cette dernière est financée via 3 sources quasi équivalentes : les recettes publicitaires (en recul de 12 % en 2020), les ressources publiques, les recettes de distribution.

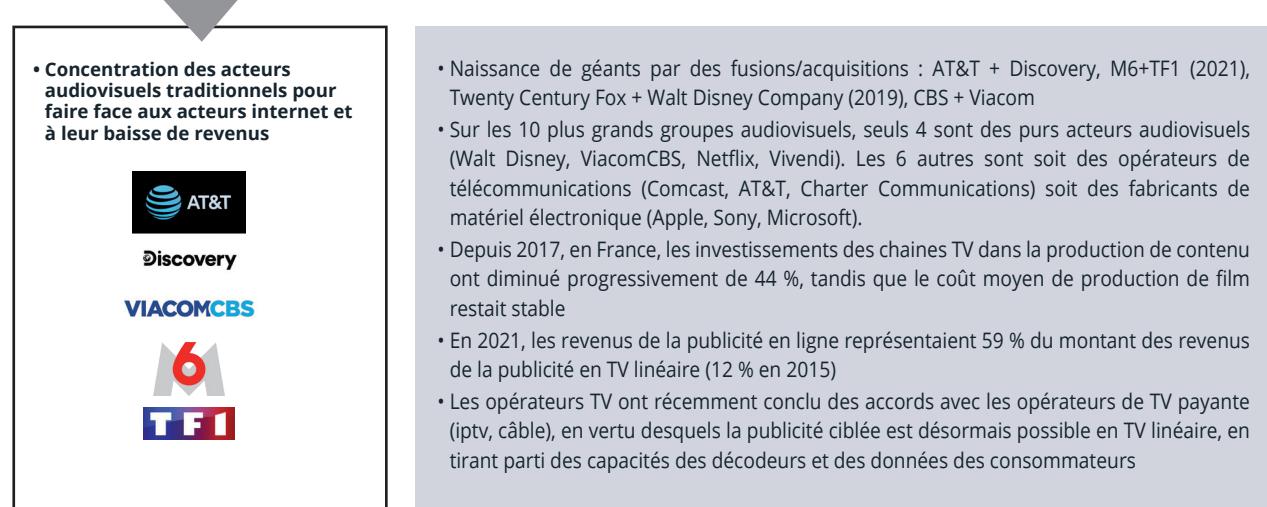
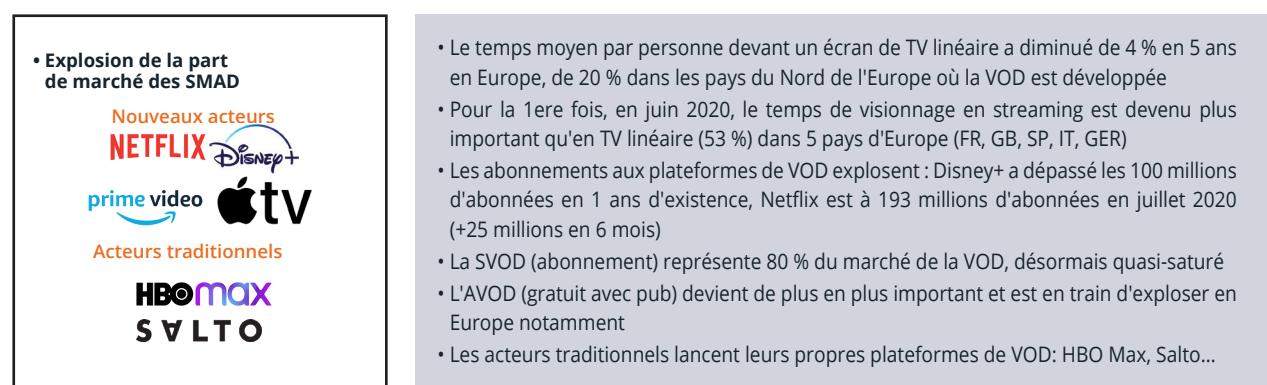
La télévision a toujours une place centrale avec 44 millions de français qui ont regardé, en moyenne, 3h36 de télévision en 2018 (chiffres en baisse chez les jeunes).

La vidéo à la demande par abonnement est quant à elle en nette progression, à l'instar de Netflix qui a **investi 20Md\$ dans des contenus exclusifs en 2020**, pour faire face à Disney+ et Time Warner ou encore Amazon Prime Vidéo, ce dernier annonçant un renforcement de ses investissements en Europe et notamment en France.

A l'inverse, **les salles de cinéma** (premier support à diffuser de l'image) autrefois fréquentées environ **50 fois/an**, peinent à capter un public qui ne se déplace plus que **2.5 fois/an** en moyenne, préférant s'orienter vers la **VoD**.

En France notamment, la tendance est à la baisse des sources traditionnelles de financement (TV et cinéma) au profit des nouveaux acteurs (SMAD).

Cette tendance se confirme au niveau mondial où de nouveaux géants de la diffusion apparaissent et se font producteurs de contenu



d. Des programmes français qui s'exportent de plus en plus

La vente de programmes à l'export est passée de **100 M€ en 2009 au record de 193 M€ en 2019**. En termes de genre, **l'animation représente la majorité des exportations**, suivie de la fiction et du documentaire.

A noter que le top 5 des séries diffusées à l'étranger sont toutes **cofinancées par au moins un coproducteur implanté dans le pays étranger**, et sont, pour 80 %, du genre policier/thriller.

Ainsi, la production française a une réelle volonté de s'ouvrir à l'international en attirant des productions étrangères, alors même qu'elle souffre de la délocalisation de ses propres productions, notamment dans le cinéma, du fait de **l'attractivité fiscale d'autres pays, d'une main d'œuvre moins chère...**

e. Des industries techniques performantes et reconnues

L'industrie technique française est **reconnue mondialement**, du tournage à la postproduction : montage, bruitage, postsynchronisation, son, doublage, mixage, effets visuels, étalonnage, copies, archivage...

L'augmentation de la demande en fiction tv, au détriment des longs métrages (trop chers) a généré une **pression sur les prestataires**, notamment en postproduction.

En revanche, Netflix propose 30 langues, permettant ainsi un **développement du marché des doublages/sous-titres** (100M€ en France en 2017, en hausse de 20 %).

f. Des organismes de soutien rodés

Le Centre National du Cinéma (et de l'image animée) est alimenté par les taxes sur les éditeurs et distributeurs de services télévision, les entrées en salles spectacles, les ventes et locations vidéo au public... Il est **l'acteur essentiel** du soutien et de la promotion de l'industrie audiovisuelle depuis 70 ans. Il apporte des **aides** à la création, à la production, à la distribution, à l'exploitation, aux industries techniques, à l'exportation, à la promotion, à la diffusion... Il participe au contrôle du **respect de la réglementation** et contribue à la **protection du patrimoine cinématographique français**.

Son principal outil est le **Fonds de Soutien Audiovisuel (FSA)** qui finance les sociétés production et valorise les productions patrimoniales via deux dispositifs :

- le soutien sélectif : obtenu suite à la décision d'une commission
- le soutien automatique : en droits de tirage

A noter que son **intervention est conditionnée à un engagement du diffuseur, sous la forme d'une convention de coproduction ou de préachat des droits de diffusion**.

Le Fonds d'aide à l'Innovation Audiovisuelle (FAIA) intervient, pour sa part, de façon très sélective sur les projets documentaires et de fiction, « *qui nécessitent une écriture élaborée, un important travail de développement et proposent une approche innovante au regard des programmes audiovisuels* ».

Le CNC dispose **d'autres guichets** et dispositifs destinés aux œuvres **cinématographiques** (courts et longs métrages) comme le soutien au scénario, les avances sur recettes, l'aide à la musique, les allocations directes... mais aussi adressés aux **créations numériques** comme le Dispositif pour la Création Artistique Multimédia ou **divers fonds d'aide** (aux créateurs vidéo, aux expériences numériques, aux jeux vidéo, fiction, animation, co-écriture de coproductions internationales...).

En 2019, sur les **696 M€ de dépenses de soutien**, 311 M€ étaient destinés au cinéma, 270 M€ à l'audiovisuel dont 255 M€ d'aides pour la création et la production de programmes audiovisuels dont 247 M€ pour la production et la préparation.

Ainsi, en 2019, le CNC a soutenu 4.251 heures de programmes audiovisuels français, la fiction restant le genre le plus soutenu, suivi du documentaire.

Film France assure la promotion des tournages et post productions en France par le biais des quelques **40 Bureaux d'Accueil des Tournages** (dont celui de Nouméa). Il informe et conseille les professionnels français & étrangers, fait la promotion du territoire et des lieux de tournage et instruit les dossiers de crédit d'impôt international. Film France est depuis fin 2021, intégré au CNC, sous le nom de pôle Attractivité et conserve ses missions

La PROCIREP (société civile des Producteurs de Cinéma et de Télévision) créée en 1967 par les producteurs cinématographiques, défend les intérêts de quelques 750 producteurs français (ou ayants-droits français) en termes de droits (droits d'auteurs, rémunération de copies, droits de retransmission...), d'immatriculation des œuvres audiovisuelles (pour le compte de l'Agence Française ISAN) ou encore de gestion de la Caisse de répartition de la contribution pour la diffusion numérique en salle... Elle affecte 25 % des fonds perçus au titre de la copie privée en actions d'aide à la création (cinéma et télévision). Elle fait de même pour les vidéos de musiques.

Par ailleurs, **les SOFICA** (sociétés de financement des industries cinéma et audiovisuel) collectent les fonds des entreprises et des particuliers pour financer des œuvres ; elles ont pour obligation d'**investir 90 % de ses fonds dans les industries du cinéma et de l'audiovisuel**. En contrepartie, elle obtient des droits à recettes sur différents supports d'exploitation. **L'investissement dans une Sofica permet d'obtenir une réduction d'impôt** (48 % en 2020).

L'Afdas est un organisme paritaire collecteur agréé par l'État qui gère le dispositif de formation professionnelle et qui assure le financement de l'Observatoire des métiers.

L'IFCIC (Institut pour financement cinéma et industries culturelles) gère un fonds de garantie spécifique.

g. Des aides publiques à plusieurs niveaux

Au-delà du soutien d'organismes privés tels que les Sofica ou la Procirep, comme souligné précédemment, le CNC dispose d'un panel d'aides possibles, auxquels s'ajoutent les crédits d'impôts nationaux ou encore aides régionales.

Ci-dessous un récapitulatif des principaux dispositifs publics :

CREDITS IMPOTS	Déduction (% dépenses éligibles*)	Dépenses France (Source CSA 12/2019)
CRÉDITS IMPOTS		
<i>Crédit impôt productions françaises</i>	20 % à 30 % selon le genre Emplois CDI	Cinéma 750 M€ Audiovisuel 1.2 Md€
<i>Crédit impôt international productions étrangères</i>	30 % - fiction ou animation 1M€ mini dépenses	186 M€ (74 projets)
	Tournage en France, main œuvre française, coproduction	
<i>Crédit impôt étranger (Canada, Royaume-Uni, Allemagne...)</i>	50 % dépenses (effets visuels...)	
AIDES CNC		
<i>Aides audiovisuelles (FSA & FAIA)</i>	Aides : écriture, développement, préparation, production	FSA 230M€ soutien auto et 43M€ aides sélectives FAIA 5 M€
<i>Aides directes industries techniques</i>	Aides : études, investissement, mise en relation, développement, innovation (BPI)...	3.5 M€ (114 projets - 0.4 % soutien CNC)
<i>Aide court métrage fiction</i>	50 % budget (production, diffusion, musique)	
<i>Dispositif 1€/2€</i>	Production cinéma et audiovisuel	13 M€ en 2016
<i>Aide innovation et création visuelle et sonore (CVS & CVSA)</i>	CVS – sociétés production CVSA - gros projets visuels	9.1 M€ (195 projets)
<i>Aide numérisation salles & œuvres</i>	Exploitants salles & ayants droits	73 M€ salles 66 M€ numérisation
AIDES RÉGIONALES		
<i>Aides générales</i>	Aide export, compétitivité, accompagnement, investissement	
<i>Aides indirectes</i>	Fonds soutiens (13 régions + 5 outre-mer)	3M€ engagement à la Réunion
<i>Commissions locales</i>	Agences du film, Bureau Accueil Tournages	
<i>Incitation à création studios</i>	CNC & Film France	

* dépenses éligibles : rémunérations des auteurs & artistes, salaires des personnels de réalisation, production, techniciens, dépenses logistiques, transport, restauration, hébergement, prestations des industries françaises, prestations de travaux préparation et fabrication d'animation établis en France – dans la limite d'un coût plafond

Il convient de noter que les aides du fonds de soutien aux **productions étrangères** sont conditionnées à **une participation française de 30 % et 24 % des dépenses en France** ; au total, l'ensemble des aides du fonds de soutien ne peuvent excéder 40 % du coût du projet, et la totalité des aides est au maximum de 50 % du projet.

Il est indispensable d'être à jour de ses cotisations et de respecter la règlementation du travail pour y prétendre.

h. Des aides indispensables

Un rapport **d'évaluation des crédits d'impôt** (CI) de 2019 révèle un coût fiscal dynamique sur les productions étrangères (41 M€ en 2016 à 73 M€ en 2019), **une augmentation de 25.000 emplois en fiction**, des retombées économiques importantes pour les territoires (hébergement, restauration, tourisme, dynamisation réseau PME, structuration pôles d'excellence autour animation, industries techniques...) et l'État (recettes fiscales et sociales supplémentaires) ; tout ceci ayant permis à la fois une **relocalisation des tournages et une consolidation de la production audiovisuelle**.

Par ailleurs, l'Etat et le CNC ont adopté, au premier trimestre 2021 **une série de mesures d'urgence** visant les entreprises, auteurs et indépendants pour **165 M€ afin de soutenir les filières audiovisuelle et cinématographique**.

Cette enveloppe se distingue en 2 opérations :

- 60 M€ pour compenser le manque d'abondement fiscal au CNC et lui permettre ainsi de maintenir son action au niveau actuel ;
- 105 M€ pour financer les nouvelles mesures (accompagnement des créateurs, soutien à la production, modernisation des industries techniques, développement de l'internationalisation).

Il convient d'ajouter à ces montants une **autre mesure exceptionnelle** de l'Etat de compensation **des pertes d'exploitation des salles de cinéma pour 50 M€**.

5. PERSPECTIVES ET PRÉCONISATIONS POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE

A. DÉVELOPPER LES PRODUCTIONS ET COPRODUCTIONS LOCALES

a. Améliorer et pérenniser le Fonds Audiovisuel et Cinématographique de Nouvelle-Calédonie (FAC NC)

FINANCEMENT :

- Diversifier les sources de financement : récupération de la TVA sur les SMAD, redevance TV, redevance sur CA issus des flux numériques, redevance sur copie privée (cf zoom 1), financements européens, convention 1€/2€ avec le CNC (via le MAC), partenariats TV5 Monde (217 pays – 317 millions de téléspectateurs), pôle outre-mer de France TV, cinémas locaux, financement via le numérique (cf zoom 2) ...
- Remplacer les conventions annuelles des contributeurs par des conventions pluriannuelles

FONCTIONNEMENT :

- Faire respecter à la lettre le règlement intérieur du Fonds de soutien, notamment concernant l'éligibilité des dossiers présentés
- Être plus sélectif sur les projets pour permettre une montée en qualité (aider moins de projets mais mieux)
- Créer une entité administrative autonome et indépendante, non liée aux aléas politiques et aux problèmes institutionnels pour gérer le FAC NC
- Mener une réflexion en vue de la création d'une aide spécifique aux productions extérieures avec un budget dédié
- Mener une réflexion sur la possibilité d'une enveloppe spécifique aux réalisations de fiction
- Organiser des rencontres avec tous les acteurs du secteur pour trouver ensemble des solutions

ZOOM 1

La redevance sur la copie privée

Elle permet de compenser le transfert de valeur qui s'est opéré des contenus culturels vers les matériels numériques et de soutenir la culture et la création.

La loi sur la redevance pour Copie Privée prévue par le Code de la propriété intellectuelle applicable en NC depuis juillet 2013, n'a jamais été mise en place, malgré 12 ans de travaux menés notamment par la SACENC. Elle existe depuis 1985 en France et fonctionne dans 75 pays : pour tous les produits numériques (smartphones, tablettes, disques, clés USB, ordinateurs, cds, dvds...) achetés dans ces pays la redevance est réglée en France ; elle n'est pas redistribuée en Nouvelle-Calédonie faute d'organisme officiel pour la redistribuer localement.

Législation : CPI – Art. L311-1 à L311-8 et réglementation Art. R311-1 à 311-12 : les articles sur la perception, les tarifs et la composition du comité de gestion doivent faire l'objet d'une loi de pays. Accord de principe de Copie France donné à la SACENC pour la mise en place en Nouvelle-Calédonie en 2011.

Problématique soulevée par les importateurs : elle ne s'applique pas dans tous les pays (ex : Asie), impactant la marge selon le pays de provenance.

ZOOM 2

Financement du Fonds Audiovisuel et Cinématographique de Nouvelle-Calédonie par une contribution de la filière numérique

A l'exception de Canal+, les plateformes (SMAD) ne payent pas d'impôts en Nouvelle-Calédonie et ne participent pas au soutien de la création audiovisuelle locale (en France elles s'acquittent de la TVA et participent au financement du CNC à hauteur de 5 % du CA).

Une taxation des flux « à la source » est à l'ordre du jour dans tous les pays qui reçoivent ces contenus numériques, il serait donc logique qu'il en soit de même en Nouvelle-Calédonie.

- Ces géants du Net pourraient également participer au développement de la filière locale et de ses spécificités en finançant le FACNC.
- Nous pourrions envisager la création d'une redevance de 1 % (équitable et pérenne) sur les chiffres d'affaires issus des flux numériques (TNT, TV privées, recettes téléphonie mobile OPT, FAI, cinémas...) à laquelle pourrait être ajoutée la redevance pour copie privée de 25 % (cf modèle PROCIREP). Pour mémoire, l'économie du numérique en Nouvelle-Calédonie représente 58 milliards de francs (dont OPT 23 milliards de francs).

b. Faciliter l'accès aux autres sources de financement publiques

- Obtenir la qualification d'œuvres difficiles auprès du CNC (seuil d'intervention publique jusqu'à 60 %) pour les œuvres produites par des producteurs domiciliés en Outre-mer.
- Réaliser une veille des aides audiovisuelles et cinématographiques publiques et financements extérieurs (fonds européens, fonds régionaux français...)
- Créer un fonds de soutien régional (cf p.29) à la création audiovisuelle et cinématographique

c. Instaurer des mesures fiscales et bancaires, développer les partenariats

- Exonérer l'importation de matériel
- Etendre le mécanisme du mécénat aux personnes physiques ou morales qui investiraient dans la création audiovisuelle et cinématographique (contours à définir)
- Mettre en place un crédit d'impôt pour le financement d'une fondation dédiée au secteur (type fondation GAN)
- Proposer un crédit d'impôt pour les grosses productions locales (cf modèle métropole ou Polynésie)
- Créer une SOFICA (Société Financement des Industries du Cinéma et de l'Audiovisuel)

d. Faciliter l'accès à la distribution et à la diffusion

- Pérenniser le soutien public aux festivals
- Inciter les diffuseurs locaux à financer de la fiction
- Soutenir les déplacements des professionnels sur des événements nationaux et internationaux (salons, rencontres organisations, échanges...)
- Faciliter le financement de la traduction des œuvres (sous-titrage)
- Renforcer les réseaux de diffusion entre la Calédonie et l'extérieur
- Développer les partenariats avec l'Australie, la Nouvelle-Zélande, ou d'autres pays du Pacifique, notamment pour les fictions
- Renforcer la présence des œuvres locales sur les supports numériques
- Développer la sensibilisation des jeunes à l'image, notamment par l'extension du dispositif « collège au cinéma » ...

B. STRUCTURER ET PROFESSIONNALISER LA FILIÈRE

a. Unifier la filière et sa gouvernance

- Créer une fédération de tout le secteur (productions audiovisuelles, cinéma, techniciens)
- Mutualiser les moyens : studio et atelier de post-production
- Revoir le statut des techniciens locaux (caisse spécifique, statut d'intermittent, accès au chômage et aux formations durant les périodes d'inactivité, carte professionnelle, réduction de charges sociales...)
- Proposer une grille tarifaire minimum locale & externe (barèmes techniciens, ouvriers et comédiens avec convention collective spécifique, portage salarial...)

b. Améliorer la visibilité et la lisibilité de la filière

- Établir un bilan annuel de la filière à diffuser auprès des instances
- Créer un annuaire des professionnels
- Créer une plate-forme VOD regroupant toutes les productions calédoniennes
- Assurer la sauvegarde du patrimoine audiovisuel et cinématographique local (en lien avec les archives de NC)
- Créer une soirée de remise de prix par formats et techniciens ou artistes en prolongement du Festival de la FOA

c. Développer la formation

- Obtenir un accompagnement du CNC pour la constitution des dossiers de demande d'aide (faire venir un expert / an)
- Inclure dans les conventions Etat/collectivité/CNC un volet formation & promotion des talents
- Organiser des formations & master class ponctuelles localement
- Faciliter l'accès à des formations via des organismes réputés ou l'immersion dans structures professionnelles en Nouvelle-Zélande ou Australie
- Organiser des concours pour gagner une bourse pour une formation en Métropole (type master class Canal+ à la Réunion)

d. Simplification administrative

- Avoir recourt à une procédure simplifiée pour l'emploi et la rémunération de figurants, de location de décors, lieux, véhicules jouant, etc.
- Revoir les codes APE pour les techniciens de la filière

C. AMÉLIORER LES CONDITIONS D'ACCUEIL DES PRODUCTIONS EXTÉRIEURES

a. Définir des aides spécifiques

- Définir des budgets publics dédiés correspondant aux besoins des grosses productions extérieures (hors FAC NC ou augmenter son budget en conséquence)
- Développer les partenariats hôtels, transports...

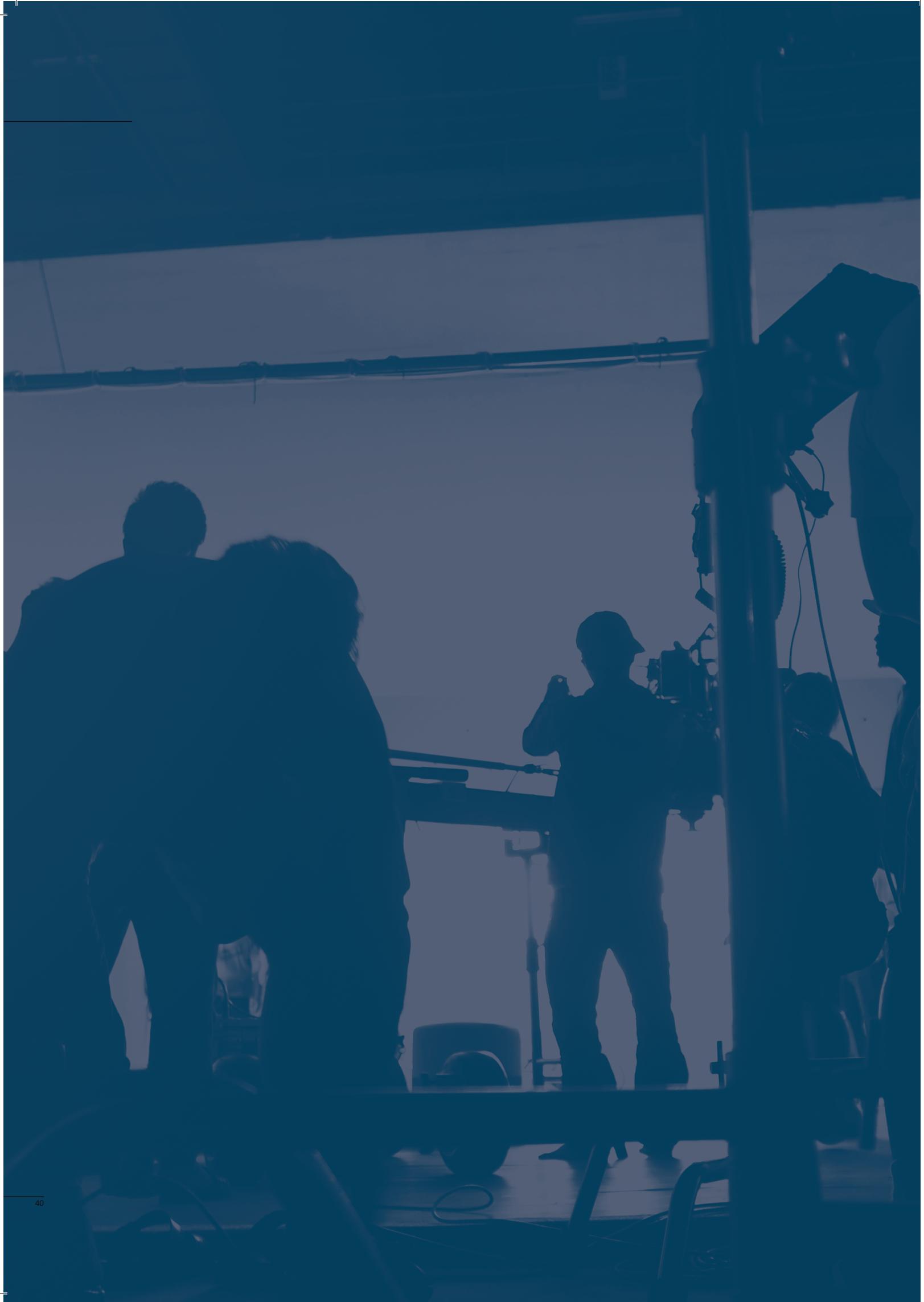
b. Mettre en place des incitations financières

- Proposer l'éligibilité des dépenses faites en NC au crédit d'impôt audiovisuel métropolitain (productions nationales)
- Mettre en place un crédit d'impôt indexé sur les dépenses locales éligibles avec obligation de dépenses et embauches locales

Zoom : Les mécanismes d'incitation fiscale et financière les plus usités en matière audiovisuelle

Dénomination française	Dénomination anglaise	Fonctionnement
Subvention/ Aide	Cash rebate/Grant	Le bénéficiaire reçoit le montant s'il remplit les critères d'éligibilité, puis engage ses dépenses de production.
Crédit d'impôt	Tax credit/ Tax Rebate Refundable	Le bénéficiaire engage les dépenses éligibles puis obtient une réduction d'impôt, pouvant donner lieu à un remboursement en cas de dépassement du montant dû.
Défiscalisation investissement indirect	Non-transferable	Le porteur de projet déduit de ses impôts dus une partie du montant investi dans le projet éligible à la défiscalisation.
Défiscalisation investissement indirect	Transferable (tax shelter)	L'investisseur (qui n'est pas nécessairement le porteur de projet) déduit de ses impôts dus une partie du montant investi dans le projet éligible à la défiscalisation
Réduction d'impôt	Non transferable – non refundable	Le bénéficiaire engage les dépenses, puis obtient une réduction d'impôt appliquée à la partie éligible, dans la limite de l'impôt dû.
Exonération (partielle ou totale)	Tax exemption	Le bénéficiaire est exonéré de l'impôt ou taxe (Ex : TVA, droits de douane) s'il respecte les critères d'éligibilité.





**ÉTUDE DU MARCHÉ
AUDIOVISUEL ET CINÉMATOGRAPHIQUE**
DE NOUVELLE-CALÉDONIE

ANNEXES

ANNEXE 1 ENTRETIENS RÉALISÉS DANS LE CADRE DE L'ÉTUDE (septembre 2020 à février 2022)

LISTE DES ENTRETIENS RÉALISÉS DANS LE CADRE DE L'ÉTUDE (MARS-JUIN 2021)

<i>Catégorie</i>	<i>Nom Organisme</i>	<i>Nom Contact</i>
Producteurs	FIPA.NC (fédération indépendante des producteurs audiovisuels de NC)	Dorothée Tromparent, Catherine Marconnet
	ACPF (association calédonienne des producteurs de fiction)	Terence Chevrin Olivier Martin
Techniciens	Syndic'art	Claire Cousergue
	Haut-Commissariat - Ministère des Affaires Culturelles	Michel Richard
Institutions	Bureau d'Accueil des Tournages	Bénédicte Vernier, Manon Bordaberry, Orana Larthomas
	NC la Première	Walles Kotra
Diffuseurs	Calédonia	Ashley Vindin
	Canal + NC	Franck Carpentier, Samantha Reynaud
Cinémas	Cinécity	Douglas Hickson & Michel Auclair
	MK2	Hélène Singer, Séverine Lathuillière
Festivals	Festival du Film de la Foa	Delphine Ollier
	Festival Ânûû-rû âboro	René Boutin

ANNEXE 2

BIBLIOGRAPHIE ET SOURCES

NATIONAL :

- Sénat – Rapport d'information au nom de la délégation sénatoriale aux Outre-mer sur la représentation et la visibilité des Outre-mer dans l'audiovisuel public – avril 2019
- Assemblée Nationale – Rapport d'information du 4/7/19 au nom de la Délégation aux Outre-mer sur la production audiovisuelle dans les Outre-mer / communiqué de presse / propositions du groupe de travail interparlementaire
- Département des études, de la prospective et des statistiques - ministère de la Culture - analyse de l'impact de la crise sanitaire sur les secteurs audiovisuel et cinéma – mai 2020
- Ministères des Outre-mer et de la Culture - Rapport sur la visibilité des Outre-mer dans l'audiovisuel public – avril 2019
- CSA – Théma - Tissu économique de la production audiovisuelle - éclairage sur les industries techniques - 4^e édition - décembre 2019
- CSA – Etude sur tissu économique production audiovisuelle - données quantitatives sur le secteur de la distribution audiovisuelle - performances des programmes français à l'étranger - juin 2017
- Afdas/CPNEF/Observatoire des métiers audiovisuels – Portrait statistique des Entreprises, salariés et métiers du champ audiovisuel – Bretagne et National – Audiens 2016
- CNC – Rapport d'évaluation des crédits d'impôt 2019 – septembre 2020
- CNC – Etude sur la production audiovisuelle aidée en 2020 – mai 2021
- CNC – Observatoire de la production audiovisuelle – mai 2021
- CNC – Le bilan 2020 du CNC – mai 2021
- France TV – Rapport annuel 2019

OUTRE-MER :

- EGPACOM – Restitution des états généraux de la production audiovisuelle et cinématographique des Outre-mer – décembre 2016
- Ministère des Outre-mer/Ministère de la Culture – Pacte pour la visibilité des Outre-mer
- Polynésie - APTAC/APTA/SPAPF - Travaux de réforme du dispositif de soutien à la création audiovisuelle – septembre 2020

NOUVELLE-CALÉDONIE :

- Documents issus de la réflexion sur la mise en place d'un fonds de soutien à l'audiovisuel local
- Etude commandée par la direction de la Culture de la province Sud – de la CAPAC au fonds de soutien à l'audiovisuel et au cinéma calédonien – réflexions, rencontres et bilan des aides sur la période 2010-2015 – Delphine Ollier – décembre 2015
- Convention entre le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie et le CNC pour l'éligibilité des producteurs calédoniens aux dispositifs de soutien du CNC
- Délibération N°149 du 11/8/2016 portant création d'un fonds de concours dénommé « Fonds de soutien à la production audiovisuelle »
- Délibération N°2000-60 APF du 8/6/2000 instituant un dispositif d'aide en faveur de la production audiovisuelle en Polynésie française, proposition de Loi de Pays, Exposé des motifs
- Règlement intérieur du comité de gestion du fonds audiovisuel et cinématographique de Nouvelle-Calédonie
- BAT : Bilan du fonds audiovisuel 2017-2020 - Financements par genre - Liste des intervenants - Historique des fonds publics dédiés à l'audiovisuel et au cinéma
- ISEE/Ridet : Données statistiques (CA, salariés, entreprises par code NAF)
- Agence Rurale - Rapport activité 2020
- Ademe/WWF/AFD - Étude sur le potentiel de diversification à soutenabilité forte - 2021
- Questionnaire sur la filière audiovisuelle diffusé par le BAT aux acteurs de la production audiovisuelle calédonienne

ANNEXE 3 FILMOGRAPHIE CALÉDONIENNE (NON EXHAUSTIVE)

Exemples de films valorisant la culture calédonienne :

DOCUMENTAIRES

- « **L'ile continent** », réalisé par Allan NOGUES – Emotion Capturée / Nouvelle-Calédonie la 1ère – 52'

Filmé au cœur des forêts humides de la chaîne centrale, ce documentaire explore l'incroyable richesse de cet écosystème à travers les croyances kanak et les sciences naturelles.

- « **Kanak - Le souffle des ancêtres** », réalisé par Emmanuel DESBOUGES et Dorothée TOMPARENT – Foulala Productions / CANAL+ Calédonie – 52'

Un voyage dans les coulisses de l'exposition, « Kanak L'Art est une parole », qui a rassemblé, en 2014 au Musée du quai Branly à Paris, des centaines d'objets d'art kanak.

Diffusion : France Ô, Outremer la 1ère, Centre culturel Tjibaou, Centre culturel Pomemie Koné, Centre culturel de Hienghène – Goa Ma Bwarhat, Centre culturel de Poindimié, Musée du quai Branly, Lycées de Nouméa et du grand Nouméa, Lycée des îles. Prêt régulier aux enseignants (lycée, collège) d'EFCK (Enseignement des éléments fondamentaux de la culture kanak).

Festivals : FIFIG - Festival international du film insulaire de Groix, Festival Rochefort Pacifique.

- « **Stockman** », réalisé par Stéphane DUCANDAS – Ethnotracks / CANAL+ Calédonie – 52'

Témoignage d'une époque révolue de la culture du cowboy calédonien, à travers le regard d'un ancien stockman.

Festival : Anûû Rû Âboro 2019.

- « **La tribu de l'invisible** », réalisé par Emmanuel DESBOUGES et Dorothée TOMPARENT – Foulala Productions / Grand Angle productions / CANAL+ Calédonie – 52'

Documentaire consacré au monde de l'invisible kanak. Diffusion : CANAL+ Calédonie, France Ô, Outremers 1ère, Centre culturel Tjibaou, Centre culturel Pomemie Koné, Centre culturel de Hienghène Goa Ma Bwarhat, Centre culturel de Poindimié, Lycées de Nouméa et du grand Nouméa, Lycée des îles, prêt régulier aux enseignants (lycée, collège) d'EFCK (Enseignement des éléments fondamentaux de la culture kanak).

Festivals : FIFO, French Film Festival d'Auckland.

FICITIONS

- « **L'enfant Wetr** », réalisé par Isa QALA – Cybertribu Association Aji – 22'

L'enfant Wetr (Symbole de la troupe de danse) est né de la parole de son grand chef Paul Sihaze. L'enfant grandit et évolue au fil des années, sa tenue, les chants et les légendes qu'il danse se diversifient mais l'esprit reste le même. Une force qui demeure fidèle à la parole du grand chef.

Festival du cinéma de La Foa (prix technique)

- « **Neuf grains** », réalisé par Benjamin DE LOS SANTOS – ZM corp / Niaouliwood – 8'

Le soir de son élection à la mairie de sa commune, Charles Cross découvre qu'un cheval a été tué sur sa propriété. S'en suit une enquête entre la tribu et la propriété voisine, qui va réveiller des conflits non résolus.

Festival du cinéma de La Foa (prix spécial du jury)

Exemples de films contribuant à la cohésion sociale et la construction d'une identité calédonienne

DOCUMENTAIRES

- « **Imulal, une terre des racines et des rêves** », réalisé par Nuné LUEPACK – Ziliwa Films / Nouvelle-Calédonie la 1ère – 59'

Six étudiants impliqués dans des domaines variés évoquent leur projet d'avenir en portant un regard impliqué et distancié sur leur propre culture grâce à leur immersion dans la réalité occidentale.

Festivals : FIFO (Prix du meilleur Pitch); Anûû-rû Âboro (Prix du Pacifique) ; Islands in the World International Film Festival

2013 – Suva Fidji; Festival International du Film Insulaire GROIX; Festival International des Antipodes; Exposition : L'art est une Parole Musée du Quai Branly ; Festival Docweek Adelaïde Australie ; Cinéma Chikaneder Vienne Autriche

- « **Cyril, ma part Kanak** » réalisé par Virginie SACLIER – Archipel Production / Nouvelle-Calédonie la 1ère – 52'

Portrait d'un jeune métis métro-kanak à la découverte de ses origines.

Diffusion : France Ô, Outremers 1ère, France 3 régions.
Festivals : FIFO, Sélection officielle.

- « Génération Matignon » réalisé par Laurent CIBIEN et Anne PITOSET - Horizon Pacifique / Nouvelle-Calédonie la 1ère - 52'

Rencontre avec la jeunesse calédonienne appelée à faire vivre le destin commun inscrit dans le marbre de l'accord de Nouméa.

Festival : FIFO.

- « Génération Matignon » Rencontre avec la jeunesse calédonienne appelée à faire vivre le destin commun inscrit dans le marbre de l'accord de Nouméa. Horizon Pacifique/ NC1ere. Diffusion France Ô. FIFO.

- « Une tribu dans la ville », réalisé par Aurélie MACÉDO - Archipel Production / Nouvelle-Calédonie la 1ère - 52'

Entre 1955 et 1975, en plein boom économique, de nombreux ouvriers mélanesiens sont venus travailler puis finalement, s'installer durablement sur la capitale de la Nouvelle-Calédonie, Nouméa.

Diffusion France O, réseau Outremers la 1ère. Festival : FIFO.

- « Suicide, les chemins de la parole », réalisé par Christine DELLA-MAGGIORA et Dominique ROBERJOT - Latitude 21 Pacific / Nouvelle-Calédonie la 1ère - 52'.

À travers l'expérience de 5 personnages, ce documentaire lève le voile sur le suicide, un mal qui touche de plein fouet la jeunesse calédonienne, mais qui n'est pas inéluctable.

Diffusion : France O, Outremers la 1ère.

FICITIONS

- « Cyriaque », réalisé par Emmanuelle DARMAN et Anthony PEDULLA - MyCom Productions - 11'

Une naissance, un départ, une demande de pardon ... Une déambulation dans une clinique calédonienne retracant des destins croisés.

Festivals : Festival du cinéma de La Foa (prix spécial du jury + prix de l'agence du court-métrage) - Sélectionné par plus de 30 festivals à travers le monde dont : Dubai (primé au Dubai Indenpendant Film Festival) aux USA (prix du Hollywood International Golden Age Festival et du Indie Short Fest,, Polynésie (FIFO), France : (prix Les couleurs du court), la RDC, le Canada (Toronto Indenpendant Film Festival of Cift) ou encore les Philippines (Asian Cinematogrphy Awards)

- « Djeactuee goro djawe », réalisé par Jeanne VASSARD - Le Staff Prod - 30'

Indy, une jeune femme Kanak de 25 ans originaire de Koné, habite à Nouméa dans un squat. Un matin, l'eau est coupée dans toutes les cabanes ; une famille n'a pas pu payer sa facture. Ils vont devoir trouver ensemble une solution pour payer. Tous solidaires, la communauté s'attèle à l'organisation d'une kermesse pour récolter des fonds. De passage à la tribu afin de récolter des lots pour le bingo, Indy en profite pour essayer de renouer des liens avec son père, Tein.

Festival du cinéma de La Foa (meilleur court-métrage + prix d'interprétation)

- « Blessures », réalisé par Roland ROSSERO -NK prod / Court sur Pattes Productions - 15'

Un narrateur conte l'histoire du grand kaori, planté par le fondateur du clan. Pelom en est le descendant. Avec sa compagne Méléni, ils espèrent un enfant que le kaori géant leur a promis par signe. L'arrivée des premiers Blancs va-t-elle compromettre ce doux projet ...

Festival du cinéma de La Foa (meilleur court-métrage + prix technique)

- « Les fables du caillou », réalisé par Bernard BERGER et Stephan BERGER - La brousse en folie - CANAL+ Calédonie - 15x13'

Dans un village d'une île du Pacifique, un petit garçon kanak répondant au nom de Timek vit des aventures extraordinaires. Il est toujours plein d'entrain pour participer aux activités quotidiennes de la tribu : pêche, chasse, travaux des champs, repas, cérémonies, récits du grand-père... Et ses rêves l'emmènent dans des contrées imaginaires qui n'ont aucune limite géographique et temporelle. Plutôt insouciant et futé, il comunique -en langue kanak habilement avec les êtres humains, les animaux et les esprits.

- « L'arbre et la pirogue », réalisé par Sébastien MARQUES - Why not Productions - 25'

La vie d'une tribu kanak est perturbée par l'arrivée progressive de la modernité. Iabe, jeune kanak, voit d'un mauvais œil le changement et se perd entre ses traditions et cette modernité. Festival du cinéma de La Foa (prix du jury + prix d'interprétation)

- « The Rob Mission », réalisé par Terence CHEVRIN - Niaouliwood, / La Perruche / Canal+ Calédonie - 30'

A la suite d'une période référendaire infructueuse, la Nouvelle-Calédonie décide d'envoyer deux Calédoniens dans la Station Spatiale Internationale comme porte-drapeau du vivre ensemble. Malgré la préparation calibrée et une cérémonie bien huilée, la pression du défi est telle que de vieilles rancœurs ressurgissent ...

Exploitation au Cinecity de Nouméa en 2021 - Festival du cinéma de La Foa (meilleur court-métrage)

ANNEXE 3 FILMOGRAPHIE CALÉDONIENNE (NON EXHAUSTIVE)

Exemples de films relatifs à l'histoire du pays :

DOCUMENTAIRES

- « **Feu nos pères** », réalisé par **Jacques-Olivier TROMPAS** - **Néo prod / Nouvelle-Calédonie la 1ère** - 52'

Docu-fiction sur l'expulsion des résidents calédoniens japonais pendant la 2nde guerre mondiale.

Diffusion : Ouremers la 1ère - Festival : FIFO.

- « **Caledonian War** », réalisé par **Jacques-Olivier TROMPAS**

- **Néo prod / Canal+ Calédonie** - 52'

Docu-fiction sur la présence américaine sur le territoire calédonien.

Diffusion : CANAL+ Calédonie, Outremers la 1ère. Evènements patrimoniaux calédoniens - Festival : FIFO.

- « **Blok Calédonie** », réalisé par **Christine DELLA-MAGGIORA et Dominique ROBERJOT** - **Latitude 21 / Nouvelle-Calédonie la 1ère** - 54'

L'histoire méconnue des Niaoulis.

Diffusion : France O, Outremers la 1ère - Centre Culturel Provincial de Koné, Médipôle, Badaya Indonésie, Association Indonésienne de Nouvelle-Calédonie - Festival : FIFO

- « **Au nom du Père, du Fils et des esprits** », réalisé par **Emmanuel DESBOUGES et Dorothée TOMPARENT** - **Foulala Productions / Grand Angle productions / France Ô Nouvelle-Calédonie la 1ère** - 70' et 120'

Un portrait documentaire de Jean-Marie Tjibaou, à travers les yeux de son fils Emmanuel.

Diffusion : France O, Outremers la 1ère, TV5 Monde, Télérama ; Projections-débats : CCT Centre culturel Tjibaou, Centre culturel Pomermie Koné, Centre culturel de Hienghène Goa Ma Bwarhat, Centre culturel de Poindimié ; Lycées de Nouméa et du grand Nouméa, Lycée des îles ; Prêt régulier aux enseignants (lycée, collège) d'Histoire-Géo ;

Festivals : Ouverture du festival Ânûû-rû Åboro; FIFO (Prix du jury) ; Festival Les Révoltés du monde (Prix du public et Mention spéciale du jury)

- « **Roch Pidjot le souffle de la dignité** », réalisé par **Marina PAUGAM et Jean-Michel RODRIGO** - **AVcom / Nouvelle-Calédonie la 1ère** - 52'

Histoire du 1er député kanak né sous le régime de l'indigénat. Diffusion : Outremers la 1ère, Congrès de Nouvelle Calédonie ; Tribu de la Conception - Festivals : FIFO 202, Ânûû-rû Åboro

- « **La dernière révolte** », réalisé par **Alan NOGUES - Emotion Capturée / Nouvelle-Calédonie la 1ère / ADCK** - 70'

Un documentaire fiction sur la révolte Kanak de 1917

Diffusion : Outremers la 1ère

- « **Kalepo, un kanak dans la grande guerre** », réalisé par **François REINHARDT** - **Têteumba prod / Nouvelle-Calédonie la 1ère** - 52'

Histoire de l'engagement des kanaks dans l'armée française lors de la 1ere guerre mondiale.

Diffusion : France 5, Outrmers la 1ère.

- « **Notre Guerre** », réalisé par **Emmanuel DESBOUGES et Dorothée TOMPARENT** - **Foulala Productions / Canal+ Calédonie** - 57'

Documentaire témoignant des évènements de 1988 à travers le regard de quadragénaire, alors enfant ou adolescent à cette époque.

FICITIONS

- « **Boucan** », réalisé par **Alan NOGUES - Emotion capturée / Nouvelle-Calédonie la 1ère** - 70'

Nouvelle-Calédonie, début du 20ème siècle, Vincent Boyer et sa famille s'installent dans la région de La Foa-Canala pour mettre à profit la terre que leur a confiée l'administration coloniale. Mais les tabous ancestraux demeurent.

Festival du cinéma de La Foa

- « **L'odeur du bois de santal** », réalisé par **Fabien CAILLEAU - Contre-Plongée** - 28'

En 1880, sur un quai de Sydney, O'Driscoll, ancien marin du santalier Le Clyde, est devenu un vieil homme malade en proie à ses démons. Il raconte alors les détails d'une aventure qui a bouleversé sa vie, 37 ans plus tôt, lorsque Le Clyde accostait le sud de la Nouvelle-Calédonie pour effectuer une escale commerciale.

Festival du cinéma de La Foa

- « **Pour Marie** », réalisé par **Olivier GRESSE - Produit par Duo Productions**

11 ans après avoir assisté à la mort tragique de sa mère, Marie revient sur les lieux du drame. Alors qu'elle semble avoir tout oublié, les souvenirs douloureux de l'île mêlés aux passions encore vives vont petit à petit la rattraper jusqu'à faire ressurgir le passé.

Festival du cinéma de La Foa (prix du jury)

- « **Jadis** », réalisé par **Jeanne VASSARD** - **Le Staff Prod** - 12'

Un ouvrier du Nickel au quotidien laborieux et ennuyeux se laisse un jour emporter par sa musique. Passionné par les trains, par sa chanson, il fera revivre le train de Païta des années 1930. Pendant le trajet de la locomotive de Nouméa à Païta, il rencontrera plusieurs personnages du passé et en chantant, leur donnera la parole. Un sorcier Kanak viendra se mêler à ce voyage ce qui établira alors un dialogue sur la paix et la réconciliation. Un mélange entre Chaplin et Méliès qui à travers une part de l'histoire Calédonienne parlera de son temps.

Festival du cinéma de La Foa

SÉRIE DOCUMENTAIRE

- « **Les petits Cailloux** », réalisé par Dominique Roberjot, Christine Della-Maggiora, Nuné Luepack, Aurélie Macédo, Benjamin Lucas, Jérôme Bodénés, Maï Leflochmoen - Latitude 21 Pacific - Nouvelle-Calédonie la 1ère - 20x26'

Ce sont ces 6 réalisateurs locaux qui se sont donnés le challenge de mettre le meilleur d'eux-mêmes dans la réalisation d'une collection qui montre la richesse des calédoniens.

MAGAZINE

- « **Histoires d'Histoire** », réalisé par Lou LURDE - Open Tuning productions / Caledonia - 21x26'

L'Histoire de la Nouvelle-Calédonie au travers de témoignages des « anciens » ou comment perpétuer la mémoire historique du pays

Exemples de programmes contribuant à dynamiser la création artistique locale

CLIPS VIDÉOS

Entre autres : Vhirin, Cia hna to, kaneka Pouebo,; Kurya, Wacedecan, kaneka nengone; Boagan, Retour aux sources, Boagan , Papillon bleu...

EMISSIONS MUSICALES ET CAPTATIONS DE CONCERT

- **Endémix Live - Imag'in / Nouvelle-Calédonie la 1ère - 80x26'**

Emission qui met en avant les artistes de Nouvelle-Calédonie et plus particulièrement le Kaneka

Diffusion : Nouvelle-Calédonie la 1ère, France Ô, Aircalin, Betico.

- **Muzikmix - Open Tuning productions / CANAL+ Calédonie**

13 Concerts publics au Centre Culturel Tjibaou, Centre culturel du Mont-Dore et diffusés sur CANAL+. Plus de 60 groupes de musique enregistrés, 140 chansons exécutées, interviews et reportages sur la musique locale et du Pacifique

DOCUMENTAIRES

- « **Kaneka, le pays en harmonie** », réalisé par Jenny BRIFFA et Amandine STELLETTA - Imag'in / Nouvelle-Calédonie la 1ère - 55'

Festival : FIFO

- « **Edou & Thuthukani - Nos traversées reggae** », réalisé par Florian GIBERT ABENSOUR et Philippe BUSTON - Open Tuning productions / Nouvelle-Calédonie la 1ère - 52'

Amitié musicale entre un artiste kanak et un artiste sud-africain Diffusion en avant-première à Lifou

- « **Pierre Gope, un dramaturge kanak** », réalisé par Colette ALONSO - AVcom / Nouvelle-Calédonie la 1ère - 52'

Diffusion : Nouvelle-Calédonie la 1ère, Outremers la 1ère, Lycée Do Kamo (Nouméa)

Festival : FIFO

- « **Un caillou et des livres** », réalisé par Alan NOGUES - Emotion Capturée / Nouvelle-Calédonie la 1ère - 52'

Odyssée poétique et visuelle à la découverte des auteurs calédoniens.

- « **La Parole Attachée** », Benoît Guichon - Nô productions / Nouvelle-Calédonie la 1ère - 52'

Portrait documentaire de Wyll Nehro, artiste aux multiples facettes.

Diffusion : Outremers la 1ère - Festival : Anûû Rû Âboro

Exemples de films contribuant à informer les citoyens sur les enjeux économiques, sociaux, environnementaux...

DOCUMENTAIRES

- « **Bombardées** », réalisé par Florence D'ARTHYS - Têtemba Productions / aaa production / Nouvelle-Calédonie la 1ère / Caledonia - 52'

En Calédonie, une femme sur 5 est victime de violences de la part de son conjoint, presque 10 fois plus qu'en Métropole, un triste record dont on parle trop peu. Des témoignages poignants, utiles, pour que d'autres, demain, aient le courage de dire non. Diffusion : Outremers la 1ère, Caledonia - - Projections-débats : Vice-rectorat, CIJ NC, Gouvernement, Tribunal ;

Festivals : FIFO 2020 (prix du Jury)

- « **Mon premier vote** », réalisé par Julien DELVALLE - AVcom / Nouvelle-Calédonie la 1ère - 52'

6 jeunes calédoniens vivant en province Nord, Sud et îles votent pour la première fois lors du référendum de consultation pour l'autodétermination de la Nouvelle Calédonie.

Diffusion : Nouvelle-Calédonie la 1ère - Collaboration avec le lycée agricole de Pouembout, le lycée de Lifou, le lycée Lapérouse et la CCI

- « **J'aime qui je veux** », réalisé par Christine DELLA-MAGGIORA - Latitude 21 / Nouvelle-Calédonie la 1ère - 52'

Premier film à traiter de l'homosexualité chez les femmes calédoniennes

Diffusion : Outremers la 1ère.

- « **Rebondir** », réalisé Florence D'ARTHYS et Matthieu FIRMIN - Têtemba Productions / aaa production / Canal+ Calédonie - 52'

Ce film sur le handicap repose sur le chemin de 4 personnes de milieux différents, avec des passetemps distincts, aux causes de handicap différentes. Ce film vient poser un regard empathique résolument optimiste sans pour autant occulter les difficultés de nos protagonistes au quotidien..

Festivals : FIFO 2021, Anûû-rû Âboro

ÉTUDE DU MARCHÉ AUDIOVISUEL ET CINÉMATOGRAPHIQUE

DE NOUVELLE-CALÉDONIE

ANNEXE 3 FILMOGRAPHIE CALÉDONIENNE (NON EXHAUSTIVE)

- Trilogie de documentaire sur les conduites à risques en Nouvelle-Calédonie, produite par Têtemba Productions / CANAL+ Calédonie

- « Conduites dangereuses », réalisé par Jenny BRIFFA - 52'

Documentaire sur les mauvais comportements routiers en NC ;

- « La mauvaise herbe » : », réalisé par Jenny BRIFFA - 52'

Documentaire sur la consommation de cannabis en NC ;

- « Naufrage » : », réalisé par Jenny BRIFFA et Jérôme JAVELLE - 52'

Documentaire sur la consommation et le rapport à l'alcool des calédoniens.

RÉFÉRÉNCÉS AU CENTRE DE PÉDAGOGIE POUR DIFFUSION ÉCOLE

- « La Montée des Gros », réalisé par Laurent JACQUEMIN et Denis PINSON - Archipel Production / CANAL+ Calédonie - 52'

Documentaire sur l'obésité dans le Pacifique, tourné dans 3 pays.

Diffusion : Canal Overseas, France Ô, NC la 1ère et Outremer la 1ère, Tonga TV.

PROJECTIONS-DÉBATS : CCT, Médipôle, Lycée du grand Nouméa, collèges, BTS, Ecole d'infirmières.

- « Les Evasanés », réalisé par Olivier GRESSE - Duol prod / Les Films de la pluie / Nouvelle-Calédonie la 1ère - 56'

Témoignage de calédoniens contraints à s'exiler de quelques jours à plusieurs mois en Australie pour leur santé.

Festival : Ânûû Rû Âboro.

son petit-fils métis l'origine et l'histoire de la médaille argentée qu'il porte à son cou et la raison pour laquelle leur clan a pour nom « le clan de la mine ».

Festival du cinéma de La Foa

- « Starter », réalisé par Christophe GORIN

Starter, jusque dans les étoiles ...

Festival du cinéma de La Foa (meilleur court-métrage + meilleur scénario)

- « Les margouilles », réalisé par David MINGUEZ - Banana Studio - Nouvelle-Calédonie la 1ère - 80x2'

Une famille de margouillats modernes voit un jour sa vie troublée par l'arrivée inopinée d'humains dans la maison ...

- « Grandz et petits boas », réalisé par Wénael ASTIER - Techni Video - 18'

Océanne n'est pas comme ses camarades, ses difficultés en classe lui cause les railleries de ses camarades. Néanmoins son tempérament et son amitié pour Vaï vont lui donner l'occasion de se distinguer.

Festival du cinéma de La Foa

- « #Aboutlastnight », réalisé par Lucas CLAEYSEN - NK Prod - 27'

Thomas et Jules sont deux frères, proches mais très dissemblables. Jules, presque soutien de famille, vit pour le travail, la livraison nocturne d'alcool. Thomas fait la fête et se débrouille pour vivre sans argent. Jules passe la nuit de clients menaçants à d'autres méprisants. Thomas vit une fête inoubliable. Les deux frères vont être réunis dans le drame final.

Festivals : Festival du cinéma de La Foa (meilleur court-métrage) - FIFO

- « Abîmes », réalisé par Roland ROSSERO - NK Prod - 23'

L'errance urbaine d'un jeune musicien kanak, incompris artistiquement. Sevré d'alcool, il va plonger dans une descente aux enfers ...

Festival du cinéma de La Foa (meilleur film + prix technique) - FIFO

- « Kolère », réalisé par Marceau GOULON - Focus Films - 13'

Une journée comme les autres à Radio Si pour l'émission coup de gueule, jusqu'à ce qu'un auditeur ne passe à l'antenne avec un message qui sort de l'ordinaire.

Festival du cinéma de La Foa - Urban Film Festival (meilleur court-métrage)

- « A nous trois », réalisé par Sam CARGNELL

Morgane, une adolescente de 17 ans, recherche une solution pour faire face aux problèmes d'alcoolisme de sa mère, tout en protégeant sa petite sœur.

Festival du cinéma de La Foa (meilleur court-métrage indépendant + prix d'interprétation)

FICTIONS

- « 52 mètres plus tard », réalisé par Fred RABAUD et Clotilde GOURDON - 8'

Puré Kwé, 12 ans, a enfin trouvé le vieux piège à cochons sauvages dans la forêt. Nûnûû, son grand-père, lui en parle souvent. Bien que personne n'ait vu de cochons depuis le Mont d'Avant, Puré Kwé essaie de réparer le piège lorsqu'il est interrompu par Anyââ, sa grand-mère qui l'attend pour partir à la fête d'anniversaire de Nûnûû.

Festivals : Festival du cinéma de La Foa (meilleur film + prix de la diffusion + prix de l'agence du court-métrage) - POPtober Fest - Newcastle International Short Film Festival - Film Miami Fest - Montreal Independent Film Festival - Port shorts films Festival Australia (prix du jury) - SRFA Cannes (best Indie short film)

- « A la poursuite de l'or vert », réalisé par Frédéric ANGLEVIEL

L'action se situe à l'époque de la pénitencière. Au cours de son évasion, un bagnard porteur d'une médaille argentée, découvre un gisement de garnierite. Fait prisonnier par une tribu, il négocie sa liberté contre la localisation du gisement. Plus tard, la tribu négociera à son tour sa liberté avec le gouvernement colonial contre la localisation et l'exploitation du gisement. 130 ans plus tard, un vieux de la tribu, raconte à

- « Les prémisses des tabous brisés », réalisé par Henri QENENOJ – 18'

Année 1907, Prospère, jeune homme noir originaire de Lifou est poussé par son père à quitter son île natale, pour la capitale, Nouméa. Où il trouverait de quoi financer son éventuel mariage. Par l'intermédiaire du prêtre de la tribu, Prospère réussit à obtenir un emploi en tant que bagagiste à la Gare ferroviaire de Nouméa. Il rencontre alors Mr Latoi, un Blanc qui était le chef de Gare ainsi que Benji, sa fille, dont il tombe éperdument amoureux. Confronté à tous, l'amour plus fort que les mœurs engageaient les deux amoureux sur des folies qui n'étaient guère appréciées.

Festival du cinéma de La Foa

- « Le courage d'Eva », réalisé par Jacques PAULUS – 15'

En Nouvelle Calédonie, Eva, jeune mariée a très vite découvert que son mari était violent. Pendant longtemps, elle a été dans le déni en pensant que son époux changerait.

A la suite d'une très violente dispute, marquée par les coups reçus, elle s'est enfin décidée à demander à une association de l'aider.

Festival du cinéma de La Foa (prix d'interprétation)

MAGAZINES

- « Éclairages » Archipel production / Nouvelle-Calédonie la 1ère. Saison 1, 2, 3 et 4 – 7x28'

Magazine consacré à l'économie calédonienne et qui vise à donner au grand public les clés de compréhension de cette thématique qui modèle notre quotidien.

Diffusion : Nouvelle-Calédonie la 1ère, Outremers la 1ère, Chambres Consulaires de NC.

- « Climax » Emotion capturée / Nouvelle-Calédonie la 1ère – 7x28'

Magazine consacré à l'urgence écologique en NC et dans le monde

Diffusion : Nouvelle-Calédonie la 1ère

- « Empreinte » Blugreen production / Caledonia. Saison 1 et 2 – 7 x 26'

Magazine qui traite des thématiques environnementales avec pour objectif la sensibilisation du grand public aux enjeux environnementaux.

Diffusion : Caledonia ; Cycle de ciné débat organisé à l'Université de Nouvelle-Calédonie

ANNEXE 3 FILMOGRAPHIE CALÉDONIENNE (NON EXHAUSTIVE)

Exemples de films contribuant au rayonnement de la Nouvelle-Calédonie à l'extérieur :

DOCUMENTAIRES

« **Sauvages, au cœur des zoos humains** », réalisé Pascal BLANCHARD et Bruno VICTOR-PUJEBET - Archipel Production et Bonne Pioche Télévision / Arte France- 52' et 90'

L'histoire stupéfiante et peu connue d'hommes, de femmes et d'enfants qui furent, exhibés, au même titre que des animaux exotiques en Europe, Amérique et Japon. Depuis la seconde partie du XIXème siècle jusqu'au début de la Première Guerre Mondiale

Diffusion : Arte (en 3ème position des meilleurs audiences documentaires 2018 d'Arte), France Ô et Outremers la 1ère, TV Suisse, RTBF (Belgique), USA : Curiosity VOD, SBS / NITV (Australie) POL Sat (Pologne, Festival et projections : FIFO, Prix Jeunesse du Festival international du film documentaire de Martinique "Les Révoltés de l'Histoire", Mention spéciale dans la catégorie Signis special prize du festival 2019 Italia, les Escales Documentaires de La Rochelle, Black History Month organisé par l'association Mémoires & partages, MUCEM Marseille, Festival d'histoire de Pessac...)

- « **Yam, quand l'igname raconte les hommes** », réalisé par Christine DELLA-MAGGIORA et Dominique ROBERJOT - Latitude 21 / Nouvelle-Calédonie la 1ère 52'

De la Nouvelle-Calédonie, à la Papouasie-Nouvelle-Guinée, en passant par les îles Salomon et le Vanuatu, l'igname raconte les chemins coutumiers qui tissent les liens entre les peuples de la Mélanésie ; Version française et version anglaise.

Premier film du Réseau des Télévisions de la Mélanésie initié par le travail conjoint de Walles Kotra et des diffuseurs régionaux à l'occasion de la production de ce film.

Diffusion : France O, Outremers la 1ère, TV Papua New Guinea, TBV-Vanuatu, Fidji TV , Centre Culturel des îles Salomon, Centre culturel de Tana.

- « **Le salaire des profondeurs** » réalisé par Christine DELLA-MAGGIORA et Dominique ROBERJOT -Latitude 21 / Nouvelle-Calédonie la 1ère - 51'

Film 100 % calédonien avec une version française et une version anglaise, tourné à Fidji sur l'impact de la pêche en profondeur des bêches de mer, impact environnemental et humain. Film multi-diffusé dans les festivals au niveau national. Film diffusé à Fidji. Suite à l'impact de ce film, le gouvernement de Fidji a acté la décision d'interdire la pêche en profondeur à Fidji. Un film tourné à Fidji mais concernant pour la Nouvelle-Calédonie en plein questionnement sur la gestion des stocks de bête de mer. Un film qui a particulièrement touché les pêcheurs de Belep.

Diffusion : Outremers la 1ère

Festival : FIFO

- « **Nouvelle-Calédonie : les sentinelles du Patrimoine** », réalisé par Pierre BELET - Archipel Production / Grand Angle production / France Télévisions - 110'

Pour retrouver et sauver le patrimoine calédonien, une sorte de course s'est engagée contre le temps, contre l'oubli. Des historiens, des botanistes, des archéologues, des artistes et des océanographes se jettent avec passion dans cette quête du savoir et de la mémoire

Diffusion : France Ô, Outremers la 1ère, France 5, TV5 Québec, RTBF, STR...

FICTIONS

- « **Ni 28 Strate I** », réalisé par Terence CHEVRIN, Niaouliwood - 70'

Il est l'un des derniers survivants de l'épidémie qui a dépeuplé Nouméa et transformé les Hommes en de violents infectés. Alors que tous les autres rescapés s'organisent pour fuir le pays et trouver sécurité ailleurs, lui fait chemin inverse avec en sa possession, un objet pour essayer de changer le cours des choses.

Exploitation au Cinecity de Nouméa en 2013 – Festivals : Festival du cinéma de La Foa (meilleur film) –Best feature Toronto International Film and Video Awards Canada – Best soundtrack et Best zombie movie Fright night Film Fest Kentucky USA – Film Quest Salt Lake City – Best feature Miami International Science Fiction Film Festival Florida USA

- « **Awesome runaway !** », réalisé par Benjamin DE LOS SANTOS - ZM Corp - 8'

Lors d'un interrogatoire musclé, on injecte un sérum de vérité à James, qui parvient à s'enfuir. Dans sa course, le produit hallucinogène décuple ses capacités. Il réalise des exploits pour échapper à ses ennemis dans une course épique et termine sa course au bord du vide. Il s'élance alors, convaincu de pouvoir voler mais le retour à la réalité est...écrasant. Festivals : Best action short Atlanta Shortfest – Gold award winner Spotlight Short film awards – Toronto After Dark Film Festival

- « **Ravn** », réalisé par Manuella GINESTRE - Waawa Corp - 4'

Le philosophe Friedrich Nietzsche a dit : « si tu plonges longtemps ton regard dans l'abîme, l'abîme te regarde aussi. » Un petit vagabond va l'apprendre à ses dépens. Accompagné de son chien, l'enfant entre dans une usine désaffectée pour y dormir ... mais ... quelque chose est là, tout près, tapis dans l'ombre, en train de l'observer.

Festival du cinéma de La Foa (prix du jury)

- « Réciprocité », réalisé par Ludovic HUTIER – La Perruque – 7'30

France, 2018. La présidente de la République s'apprête à révolutionner le système judiciaire français en généralisant le programme Réciprocité. Mais que motive réellement cette décision ?

Festival du cinéma de La Foa (prix spécial du jury) - Festival des Films du Monde de Montréal - Bahamas International Film Festival

- Festival International du Film Océanien

- « Tous coupables », réalisé par Ludovic HUTIER – La Perruque – 34'

Une mère et ses deux fils. La vie en brousse, rude mais paisible. Jusqu'à ce que tout bascule et que le traumatisme les déchire. Festivals : Festival du cinéma de La Foa (meilleur court-métrage + prix de l'agence du court-métrage) - Chandler International Film Festival USA (best drama short film) - Auckland International Film Festival NZ (best short film)

- « Je ne pleurerai plus », réalisé par Olivier GRESSE – Duo Productions – 25'

Thomas, 8 ans, décide, suite à un choc émotionnel de ne plus jamais pleurer. En grandissant, malgré les épreuves heureuses ou malheureuses, aucune larme ne coule jamais plus de ses yeux. Jusqu'au jour où il tombe amoureux. Pour conquérir Chloé, l'éluée de son cœur, il devra verser sa petite larme.

Festival du cinéma de La Foa (prix du jury + meilleur scénario)

Productions extérieures :

- « Louise Michel, la rebelle » – Long-métrage de fiction JEM productions / France TV

Diffusion : Cinéma et FTV

- « Mercenaire » – Long-métrage de fiction – 3B productions,

Diffusion : Cinéma et Arte

- « Foudre » Série de fiction – 4 saisons en Nouvelle-Calédonie, Terence Films-France TV.

Diffusion : TV5monde, exporté dans 29 pays.

Prix du meilleur programme familial au Festival de la Fiction TV de la Rochelle.

- « Section de recherches » – Série de fiction – 2 épisodes en Nouvelle-Calédonie : Auteurs Associés – TF1

Diffusion : TF1, exporté dans plus de 10 pays.

- « OPJ Pacifique Sud » – Série de fiction – Terence Film / Pacific Terence Films / FTV

Diffusion : FTV, TV5monde.

ANNEXE 4

QUESTIONNAIRE DIFFUSÉ AUX ACTEURS DE LA PRODUCTION AUDIOVISUELLE :

enquête en ligne du 28 juillet au 10 août 2021

(source fichier BAT, 86 réponses)

1. Vous êtes :

- Patenté.e
- Gérant.e de SARL
- Salarié.e
- Autre (Veuillez préciser)

2. Quel est votre activité principale dans le secteur audiovisuel ?

(ex : ingénieur du son, caméraman,...)

3. Depuis combien de temps travaillez-vous dans le secteur audiovisuel ?

4. En moyenne, quel est votre chiffre d'affaires annuel dans la filière audiovisuelle ? (Hors période COVID)

- Moins d'1 million de francs CFP
- Entre 1 et 2 millions de francs CFP
- Entre 2 et 5 millions de francs CFP
- Plus de 5 millions de francs CFP

5. Exercez-vous d'autres activités professionnelles en dehors de l'audiovisuel ?

- NON
 - OUI
- (Veuillez préciser)

6. En moyenne, combien de projets audiovisuels menez-vous par an ?

7. Sur quel (s) types de projet(s) travaillez-vous le plus fréquemment ?

- Longs-métrages de fiction
- Courts-métrages de fiction
- Séries et mini-séries
- Films d'animation
- Films documentaires
- Reportages TV
- Clips
- Films institutionnels
- Autre (veuillez spécifier)

8. Concernant vos activités audiovisuelles uniquement, quel temps passes-tu sur des projets produits par :

	0 %	Moins de 25 %	Entre 25 % et 50 %	Entre 50 % et 75 %	Plus de 75 %
<i>Les TV locales directement (flux, émissions, plateau, captation,...)</i>					
<i>Les sociétés de production locales (documentaire, fiction, spot, clip,...)</i>					
<i>Les TV métropolitaines ou internationales</i>					
<i>Les sociétés de production métropolitaines ou inter- nationales</i>					

9. Participez-vous régulièrement aux manifestations locales de la filière (Festival du cinéma de la Foa, Festival Ânûû-rû âboro, Festival de l'image sous-marine...) ? Précisez-nous pourquoi en quelques mots ?

- OUI
- Précisez
- NON

10. Auriez-vous des idées/demandes concrètes pour développer la filière audiovisuelle calédonienne ?

ANNEXE 5 : LEXIQUE

• Aide à l'écriture :

Temps d'écriture, frais de soutien d'un co-auteur, accompagnement par un professionnel, résidence personnalisée

• Aide au développement :

Résidence personnalisée, accompagnement par un professionnel, repérages, recherches de financement, recherche de diffuseur ou de distributeur, réalisation d'un storyboard

• Aide à la production :

Frais de prise en charge des moyens techniques, humains et logistique d'un tournage et de la post-production d'un projet audiovisuel et cinématographique.

• Programme de flux et programme de stock :

Les programmes de flux ne sont diffusés qu'une seule fois. En dehors de leur témoignage, ces programmes n'ont pas de valeur patrimoniale, ils sont éphémères. Les journaux et magazines d'information, les jeux, les émissions de divertissement, la météo, le sport, le télé-achat, les messages publicitaires, l'auto-promotion, et les services de téletexte sont des programmes de flux.

Les programmes de stock sont diffusables plusieurs fois. À l'issue de la première diffusion il conserve un intérêt pour le spectateur. Cette valeur patrimoniale se traduit par une valeur économique qui peut se négocier et se renégocier durant de nombreuses années et sur de nombreux supports. Les documentaires, les fictions, les œuvres d'animation, les captations de spectacles vivants (et existants indépendamment de leur passage à la télévision) ainsi que des magazines d'information ou culturels réalisés majoritairement hors plateau rentrent dans la catégorie des programmes de stock.

• Fiction :

Œuvre dont l'histoire est fondée plus souvent sur des faits imaginaires que sur des faits réels. Elle est destinée à la télévision, au cinéma et/ou web. Elle peut se présenter sous forme unitaire ou d'une série. Ces œuvres peuvent être réalisées en prise de vue réelle ou en animation.

• Documentaire :

Œuvre traitant de la réalité, passée ou présente, ayant fait l'objet d'un travail de recherche, d'analyse, d'écriture, traduisant l'originalité du regard de son ou ses auteurs et dont l'organisation de la production témoigne d'un soin particulier apporté à l'écriture, la préparation, au tournage et à la post-production. Il est généralement destiné à la télévision, au cinéma et/ou web. Il peut se présenter sous la forme d'un unitaire ou d'une série. Les séries incluant un certain nombre d'épisodes (à minima 4 dans ce règlement) traitant du même thème.

• Magazine :

Ce programme propose des reportages et des interviews, réalisé selon un modèle de conducteur similaire d'une émission à l'autre.

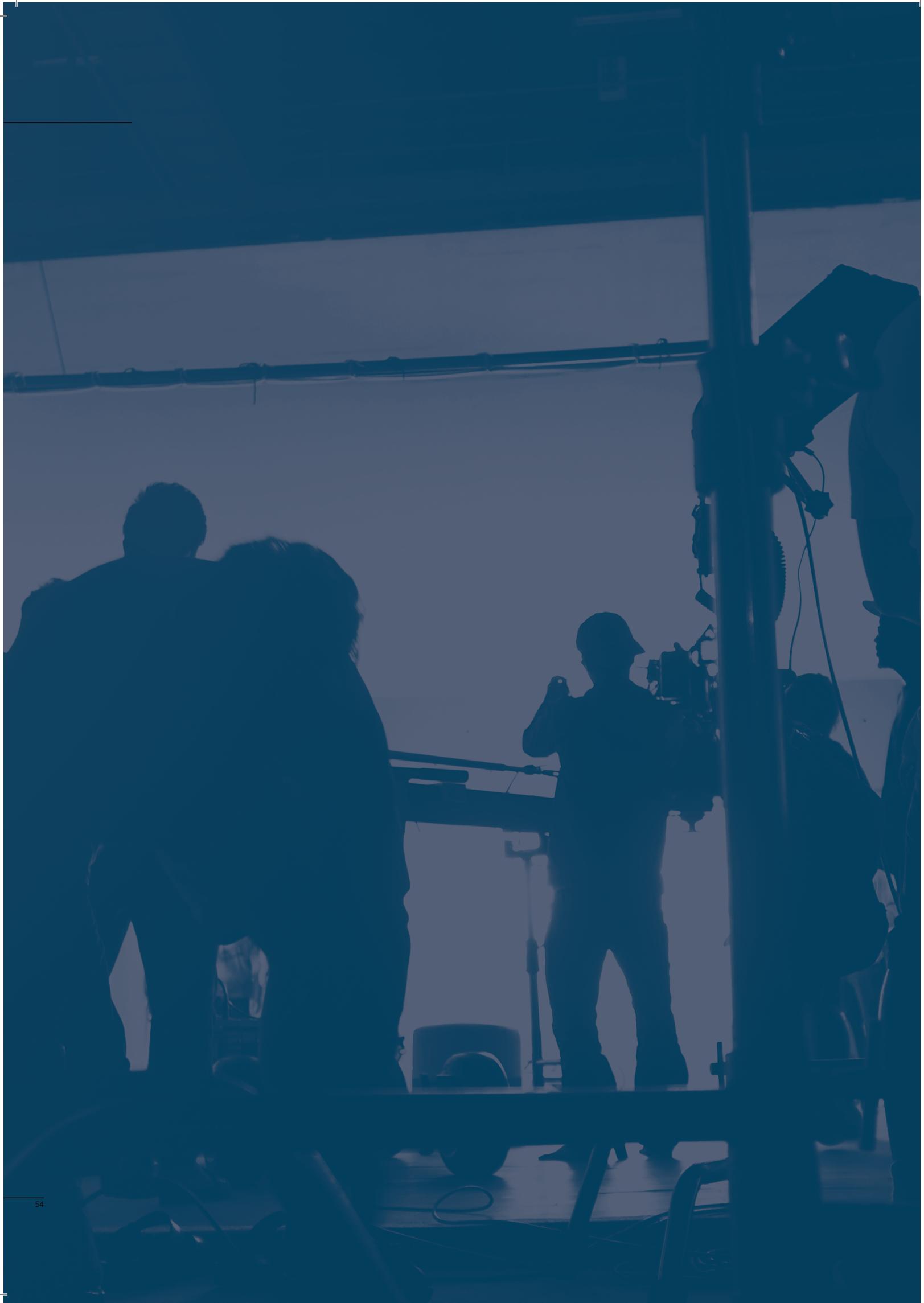
Thématique et périodique, ce programme est destiné à la télévision.

• SMAD :

Service Média A la Demande / plateforme d'offre média payant

• Diffuseur cinématographique :

Festivals, cinéma



Responsable de la Publication :

Fédération Indépendante des Producteurs Audiovisuels de NC
Bureau d'accueil de tournage / Province Sud

Réalisation :

Ylang Ylang Com

© 2022 TOUS DROITS RÉSERVÉS

